



FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL  
Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE DU NORD

**ASSEMBLEE GENERALE DEPARTEMENTALE**

**DIMANCHE 12 DECEMBRE 2021**

**VILLE DE LOMME**



Absent sur la photo, le Président d'Honneur

**François DEBONNAIRE**

## Ordre du jour :

**A partir de 8h30** : présences, perception des dossiers et des enveloppes pour les élections.

**9h00** : début de l'Assemblée Générale : accueil par Francine COUTELLE, présidente du Club

1. Le mot de bienvenue du Président Départemental, **Jean-Claude DESMULIE** ;  
**Présentation des nouvelles candidates.**  
**Elections au comité directeur 2021/2024 par les président(e)s de clubs.**
2. Aval des nouvelles associations ;
3. Rapport d'activités 2021 par le secrétaire général, **Réjean LEFEBURE** ;
4. Rapport moral 2021 du Comité par le Président Départemental, **Jean-Claude DESMULIE** ;
5. Rapports sportifs 2021 par **Arnaud BOUTELIER**.
6. Bilan financier 2021 par le Trésorier Général : **Laurent BOURLET** ;
7. Rapport des Vérificateurs aux Comptes : **MM. Frédéric FAGEL et Thierry PRUVOT** ;  
Prévisionnel financier 2022 par **Laurent BOURLET** ;
8. Rapports des Présidents de Commissions :
  - 8.1. Sportive par **Laurent BOURLET** ;
  - 8.2. Scolaire/Handicap par **Pascal BRISSEZ** ;
  - 8.3. Jeunes par **Jacky DUJARDIN** ;
  - 8.4. Technique par **Jean-Christian EVRARD** ;
  - 8.5. Discipline et licences 2021 par **André BAR** ;
  - 8.6. Arbitrage par **Bernard LEUCHART** ;
  - 8.7. Catégorisation et championnats par **Philippe ROSSEZ** ;
  - 8.8. CRC par **Laurent BOURLET** ;
  - 8.9. CDC-CDCJP-CDCF-CDCV par **Arnaud BOUTELIER** ;
9. Intervention des personnalités présentes (ou en cours d'AG selon leur disponibilité) ;
10. Questions Diverses (parvenues au Président avant le 1/12/2021. Cf imprimé joint) ;
11. Chancellerie par **Laurent BOURLET** ;
12. Résultat des élections partielles (1 féminine) au comité directeur.

**12h00** : Fin des travaux, verre de l'amitié. (**Interdit** par arrêté municipal cause pandémie. Désolé)

**Clubs Présents ou représentés :**

**Secteur Cambrésis** : Pétanque QUERCITAINE, La Boule FORESTIERE, Amicale Pétanque BOUSIES-FONTAINE, P.C ESCAUDOEUVRES, La Pétanque CAUDRESIENNE. **5/9.**

**Secteur Centre** : Boule ANNAPPOISE, U.B CROIX, La Boule de WAMBRECHIES, P.C LESQUINOIS, P.C HEM, Cochonnet WATIGNISIEN, OSM LOMME, RONCHIN Pétanque. **8/11.**

**Secteur Douaisis** : La Pétanque MARCHIENNOISE, CHT'I Pétanque, S.A.P, La Boule Joyeuse LEWARDOISE, Pétanque SOMAINOISE, Pétanque ANICHOISE, Boule DOUAISIENNE, DOUAIS Pétanque. **8/9.**

**Secteur Flandre** : Pétanque HALLUINOISE, Pétanque BOESCHEPOISE, Pétanque HAZEBROUCKOISE, Le Cochonnet de la FORET, Pétanque HOUPLINOISE, A.P.C, A.B MERVILLOISE, A.B CHAPELLOISE, Pétanque BAILLEULOISE. **9/10.**

**Secteur Maritime** : La Boule CAPPELLOISE, U.S.D, A.B.G.S, A.B LOONOISE, SMPSD. **5/8.**

**Secteur Sambre** : A.S AULNOYE Pétanque, P. C BOUSSOIS. **2/10.**

**Secteur Valenciennois** : Boule Joyeuse AULNOY, Pétanque BRUAYSIENNE, P.A.V DENAIN, Pétanque HAVELUYNOISE, Pétanque MARLY, Amicale Bouliste AMANDINOISE, Pétanque AMANDINOISE, Pétanque SAINT-SAUVIENNE, Pétanque QUIEVRECHAIN, Amis de la Pétanque HERINOISE. **10/16.**

**+ 2 nouveaux :**

**Club de Pétanque Avesnois, P0035, Pt Grégory MABILLE**

**Pétanque Fâches Thumesnil, Pt Oswald MORLOT**

**TOTAL : 47 clubs / 73**

## 1. Mots de bienvenue :

- De la Présidente de l'OSM LOMME Pétanque: **Francine COUTELLE.**
- Du Président Départemental : **Jean-Claude DESMULIE**

Le quorum étant atteint : 47 clubs présents ou représentés sur 73 je déclare ouverte notre :  
A.G. du 12/12/2021 à LOMME

Mesdames, Messieurs

Merci à tous les clubs présents d'avoir répondu à la convocation à cette AG statutaire.

Je remercie Monsieur **Roger VICOT**, Maire de la ville de LOMME, vice-président de la MEL, conseiller départemental, de nous accueillir dans sa cité, par ailleurs véritable berceau de notre sport favori.

Mes remerciements également à toute l'équipe de L'OSM, présidée par **Francine COUTELLE**, que l'on ne présente plus, pour la mise en place logistique de cette assemblée générale.

Je sais qu'ils ont peaufiné les moindres détails pour vous satisfaire au mieux.

Merci à toute l'équipe pour l'accueil qui nous a été réservé.

Je tiens à saluer tout particulièrement la présence parmi nous de :

Monsieur **Michel LEBOT**, Président de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal,

Monsieur **André BUTSTRAEN**, Adjoint aux Sports de la ville de LOMME,

Monsieur **Éric EVRARD**, Président du Comité Régional des Hauts de France FFPJP et président du comité du Pas de Calais,

Monsieur **Laurent BOURLET**, Membre du comité Directeur National,

Madame **Francine COUTELLE**, Présidente du club local,

Monsieur **Michel ROUARD**, Responsable départementale de la Zone Sud,

Monsieur **Réjean LEFEBURE**, Responsable départemental de la Zone Nord.

Par ailleurs j'ai également à vous présenter les excuses de :

Monsieur **Roger VICOT**, Maire, retenu par d'autres obligations,

Monsieur **François DEBONNAIRE**, Président d'Honneur du Comité Nord, pour raison de santé,

Madame **Octavie HUGUES**, atteinte de la Covid19.

Avant de commencer nos travaux, je vous invite maintenant à observer une minute de silence en mémoire de nos membres qui sont décédés depuis notre dernière assemblée :

**Cambrésis** : Serge QUERLEU, ancien président d'ESCAUDOEUVRES et membre du CDN

**Centre** : Daniel MOUNTIZ, Daniel BAERE, Roberto FERA, Nicolas FALZANI, Gérard DELAUNAY, Régis SADAUNE, Bernard DUTOICT, Patrick AELBRECHT, Antoine LUMETTA, Guy FRIEDERICH

**Douaisis** : Daniel HAREMSA, Jacques ROUSSEL, Jérémy ARBAOUI, Jean-Baptiste FOVEAU de le Boule Douaisienne.

**Flandre** : Pierre CARTHAGOT, Lucien LEPERS, Spaziani GASTINO, d'Armentières.

**Maritime** : Mauricette BALDEN, Etienne BLONDEEL, Raymond BALDEN, David BEHAGUE, Marie-Thérèse FLAJOLLET, Roger DELIGNY (de l'ABGS).

**Sambre** : Pascal DUPRE, Georges AGAG, Jean-Pierre HAUTMONT.

**Valenciennois** : Didier LEFEBVRE, Yves LAMOTTE d'A.S. AULNOYE PETANQUE. Jean-Paul DELTOUR, Raymond RODRIGUEZ de SAINT-SAULVE.

Et malheureusement bien d'autres encore dont les noms ne m'ont pas été communiqués.

Je vous invite à vous lever.

Je vous remercie.

Nous allons poursuivre notre ordre du jour ainsi qu'il vous a été communiqué.

**J'appelle donc nos deux candidates féminines à venir se présenter : Octavie HUGUES, excusée, Anissa VANDERCROYSEN.**

## **2. Présentation des nouvelles associations.**

J'appelle :

- Monsieur **Oswald MORLOT**, président du CLUB DE PETANQUE DE FACHES-THUMESNIL. P0100
- Monsieur **Grégory MABILLE**, président du CLUB DE PETANQUE AVESNOIS. P0035

Y a-t-il une association dans l'assemblée qui soit contre l'adhésion de ces 2 clubs à la FFPJP ?

Aucune.

Bienvenue parmi nous.

### **3. Rapport d'activités 2021 par le secrétaire général, Réjean LEFEBURE**

Voici le bilan annuel des activités de notre Comité :

#### **Administrativement, dans l'ordre chronologique :**

Nos représentants nordistes ont participé au 76<sup>ème</sup> Congrès de la Fédération Française en visioconférence le 20 mars 2021, **Jean-Claude DESMULIE** (représentant Fédéral) et **Laurent BOURLET** (candidat à l'élection et président de la Région Hauts de France) y participaient. Une grande satisfaction puisque nous avons un élu qui continue à la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal en la personne de Laurent BOURLET qui obtient 1190 voix et prend la 14<sup>ème</sup> place.

Nous avons tenu 1 réunion en visioconférence le 17 avril et 2 réunions en présentiel les 19 mai et 02 octobre.

Et notre AG qui a lieu ce jour.

#### **Sportivement, quelques manifestations ont pu voir le jour :**

Les Championnats de France en triplète, vous retrouverez tous les CR des délégués dans le P.V.

Le Trophée des villes organisé par le club de l'ABGS fut une grande réussite pour notre Comité et a vu la victoire de Toulouse.

Voilà pour l'essentiel des activités départementales en 2021.

### **4. RAPPORT MORAL 2021 du président Jean-Claude DESMULIE.**

Après l'année 2020, exceptionnelle par suite de la pandémie, une reprise en douceur a vu le jour cette année 2021 puisque 6 championnats nationaux ont pu se disputer sur les 14 possibles et les compétitions par équipes de club ont pu aller à leur terme.

Laurent et Arnaud vous donneront tous les résultats régionaux et départementaux au cours de ce congrès départemental. Au niveau national, **RONCHIN PETANQUE** s'est brillamment qualifié pour la finale du CNC2, **championnat national de division 2**, où ils ont brillamment représenté notre comité départemental avec un titre de **vice-champion de France** derrière l'équipe de Langon d'un certain Philippe QUINTAIS. Toutes nos félicitations au club de RONCHIN PETANQUE qui évoluera au plus haut niveau en 2022, ainsi qu'à tous les clubs nordistes qui ont évolués cette année au niveau national.

Tous nous espérons et souhaitons le retour à « la normale » en 2022, le calendrier sportif ayant été établi en ce sens, malheureusement le doute subsiste et s'installe par suite des hauts et bas de l'évolution du COVID.

Toute l'équipe du comité départemental fait face de son mieux à cette situation exceptionnelle emplie de modifications successives pas toujours évidentes à gérer.

Vous avez été confrontés aux mêmes inquiétudes à différents niveaux et je vous remercie de votre compréhension.

Il me sied de débiter par quelque chose de très positif : **le Trophée des Villes**

Le comité départemental souhaitait voir se dérouler sur ses terres cette manifestation regroupant les 32 meilleures équipes représentant chacune une ville de France pendant 4 jours pour un trophée d'exception.

En 2013, cela était bien engagé pour une organisation du 21 au 24 novembre avec la ville d'ORCHIES. Une réunion avait eu lieu le 10/04/13 avec l'équipe de QUARTERBACK. Le trophée devait se jouer dans les nouvelles et superbes installations de La Pubeco Pévèle Aréna.

Puis la ville, ou plutôt la communauté de communes « La société publique de la Pévèle » s'est retirée du projet car plus en mesure de tenir ses engagements ! Je vous fais grâce de notre déception et des soucis engendrés à la suite de ce retrait.

Mais Laurent y tenait beaucoup et sa persévérance a payé grâce à la ville de GRANDE-SYNTHE et de l'équipe de l'ABGS de Bernard. Non sans difficultés toujours par rapport à la pandémie et après le report de 2020. Le Palais du Littoral, sis près du boudrome, a été magnifiquement aménagé pour la circonstance et ses 1000 places ont quasiment été occupées durant les 4 jours. On a dû refuser du monde malheureusement.

Organisateur nous avions 2 équipes.

**GRANDE-SYNTHE2** (Logan BATON, Anthony LARUELLE, Thomas HELBECQUE, Manson GOFFART- coach JC EVRARD) chutait contre AJACCIO au TDV et s'inclinait contre RUMILLY au Grand Prix au tir de départage (RUMILLY, finaliste du GP).

**GRANDE-SYNTHE1** (Adrien BELLOC, Arnaud BOUTELIER, Sébastien PECQUEUX, Alexis VEREZ- coach JC DESMULIE) était défait par LYON au TDV (LYON vainqueur du GP), se défaisait de LIMOGES au premier tour du GP puis s'inclinait devant les 3 champions du monde (Damien HUREAU, Julien LAMOUR, Bruno LEBOURSICOT) sans avoir jamais démerité et même frisé la victoire !

Comportement exemplaire de nos 8 représentants tant sur le plan sportif que sur le plan relationnel. Je profite et j'insiste sur ce point car nous n'enverrons jamais d'autres joueurs nous représenter.

Le **congrès national** se déroulera à BELFORT les 7 et 8 janvier 2022 de retour en présentiel.

Notre vice-président délégué et trésorier général, **Laurent BOURLET**, s'y rendra cette fois en tant que membre du comité directeur fédéral. C'est une grande satisfaction pour nous et pour lui d'avoir de nouveau un représentant des Hauts de France au plus haut niveau.

**Éric EVRARD** lui succède à la présidence régionale des Hauts de France, Laurent ne pouvant cumuler les deux fonctions.

**Le nouveau boudrome.**

Il y a 2 mois, jour pour jour, Laurent et moi étions reçus, avec Aline bien sûr, dans les locaux de DOUAISIS AGGLO par l'équipe de **Monsieur Christian POIRET**, Président de

DOUAISIS AGGLO et Président du département du Nord pour évoquer les potentielles manifestations pouvant se dérouler dans le plus grand boulo-drome du monde (je n'en ai pas trouvé d'autre). Nous l'avons visité le même jour et il avance bien. L'inauguration est prévue le 5 mars 2022, sauf contre temps.

Bien évidemment nous lui avons laissé entendre que, bien que le plus grand, toutes les grandes compétitions n'auront pas lieu là ; il convient de se les partager sur le territoire national pour les plus conséquentes et sur les territoires régional et départemental pour celle du même nom.

### **Nouveau sponsor.**

Autre bonne nouvelle : le 29/05/2021, un contrat a été signé avec **CLUBECO SQUADRA PETANQUE** qui devient partenaire du comité du Nord. Objet : soutenir le développement des écoles de pétanque labellisées du comité Nord de pétanque. Chaque jeune licencié faisant partie d'une école labellisée recevra une dotation d'environ 50€ composée d'un sac de pétanque, d'un flexomètre de 3m, de 2 buts, d'un marqueur de boule, de 2 chiffonnettes, d'un cercle de lancer, d'une casquette, d'un masque de protection. Ces dotations ont été remises en novembre et décembre 2021 dans les différents secteurs en présence de membres du comité et de Monsieur **Bruno CECCOTO**, représentant la société. **N'hésitez pas à lui faire appel pour vos équipements ([angelo.ceccoto@gmail.com](mailto:angelo.ceccoto@gmail.com)) (06 33 43 94 42)**

**Nos effectifs** sont évidemment en forte baisse à cause de la crise sanitaire qui a privé les joueurs de compétition. Rien d'alarmant à la condition sine qua none que l'hémorragie cesse. Nous constatons la défection de 25% de notre effectif global, ce qui est énorme. Triste consolation : nous sommes parmi les mieux lotis de l'hexagone ! Notre trésorerie, très saine (merci Laurent) nous a permis de faire face à cette situation difficile mais si elle devait perdurer l'avenir se compliquerait dans beaucoup de domaines.

VETERANS		SENIORS		JUNIORS		CADETS		MINIMES		BENJAMINS	
M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
1232	234	1828	407	46	14	48	19	27	18	11	6

1466

2235

60

67

45

17

Soit 5% de jeunes (189) et 18% de féminines (698).

Soit un total de **3890** Licencié(e)s.

D'où une perte de (5184-3890) = **1294** licencié(e)s.

### **Concernant les mutations,**

Elles sont désormais **toutes payantes** qu'elles soient internes (30€) ou externes (inter-départements, européennes (transfert), internationales (pays hors CE) (50€) quel que soit le nombre d'années sans licence. SVP, lisez, relisez l'imprimé correspondant qui vous est envoyé chaque année.

### **Je conclurai par un sujet plus désagréable, la discipline.**

La pétanque est d'abord et avant tout un jeu, un divertissement où on doit prendre plaisir, jouer, bien sûr pour gagner, mais dans le respect de l'adversaire et des règlements. 12 millions



de pratiquants, 300 000 licenciés parmi lesquels, toujours les mêmes, certains tueraient père et mère pour quelques euros. Il leur faut gagner à tout prix et pour cela ils insultent, menacent leurs adversaires, vont parfois jusqu'aux voies de fait. Ces comportements sont indignes de sportifs et nous les sanctionnons quand les gens osent rédiger un rapport ayant crainte de représailles annoncées.

**Vous, présidents, présidentes de clubs êtes responsables de vos licenciés (d'où l'attention à apporter lors de la délivrance de licence – je vous rappelle que vous n'êtes nullement obligés d'accepter qui que ce soit). N'hésitez pas à les rappeler à l'ordre en cas de déviance. Merci.**

Je rappelle les catégories 6, 7 et 8 du code de discipline (déjà énoncées lors de notre AG2019) :

Catégorie 6 : Injures, **insultes envers un officiel** (verbales, écrites ou sur les réseaux sociaux) Menaces verbales, propos à caractère raciste, sexistes, d'ordres ethniques ou religieux, attitude agressive, geste obscène envers un arbitre, un dirigeant ou un officiel que ce soit ou non dans l'exercice de ses fonctions. Comportement indélicat ou attitude inconvenante envers un mineur ou majeur = Suspension ferme de six (6) ans + 500€ d'amende - Suspension ferme de huit (8) ans en cas de récidive (sans modification de la sanction pécuniaire) (Cette catégorie ne peut faire l'objet d'une remise de peine)

Catégorie 7 : Voies de faits avec violences physiques, envers un joueur, un bénévole ou un spectateur avec ou sans arrêt de travail

Tentative de coup, bousculade volontaire, **menaces graves**, crachats à l'encontre d'un officiel que ce soit ou non dans l'exercice de ses fonctions = Suspension ferme de dix (10) ans + 1 000€ d'amende -Radiation à vie en cas de récidive (sans modification de la sanction pécuniaire) (Cette catégorie ne peut faire l'objet d'une remise de peine)

Catégorie 8 : Voies de fait avec violences physiques envers un officiel que ce soit ou non dans l'exercice de ses fonctions, avec ou sans arrêt de travail = Suspension ferme de vingt (20) ans + 1 500 € d'amende -Radiation à vie en cas de récidive (sans modification de la sanction pécuniaire). (Cette catégorie ne peut faire l'objet d'une remise de peine).

**Sachez aussi que le comité n'est nullement tenu d'accepter les inscriptions de vos équipes dans les divers championnats et coupes si elles sont constituées d'indésirables, coutumiers d'insultes par exemple et autres délits plus graves encore.**

**Faites-le savoir ; après il sera trop tard.**

Nous allons poursuivre l'ordre du jour tel qu'il vous a été envoyé, c'est-à-dire par le point N°5 : **résultats sportifs** relatés par Arnaud.

**Je vous remercie pour votre attention et il me reste à vous présenter ainsi qu'à vos familles, vos proches et tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux pour 2022, de santé bien sûr et tout ce que 2021 aurait oublié de vous donner.**

## **5. Rapports sportifs 2021 par Arnaud BOUTELIER.**

### **RESULTATS des CHAMPIONNATS du NORD et de FRANCE 2021**

#### **17 juin 2021 TV. Armentières.**

Champions : CASIER Roland – FISTEBERG Philippe – VANASSCHE Philippe (AS Aulnoye Pétanque)

Vice-champions : MAES Michel – MAZET Patrick – PAVY Régis (Pétanque Hazebrouckoise)

#### **7/8 juillet 2021 TV France. Bergerac - CD24**

Nos champions du Nord ne passent pas les poules (2 défaites)

#### **20 juin 2021 TSPromo Lomme**

Champions : BONIFAZI Luigi - BROUTIN Thierry – DEGRES Jean-François (PAV Denain)

Vice-champions : FRIANT Franck – MEUNIER Loïc – PRUVOST Kévin (PC Escaudœuvres)

#### **10/11 juillet 2021 TSPromo France. Bergerac - CD24**

C'est l'équipe vice-championne du Nord qui participe à ce championnat de France. Nos représentants ne passent pas les poules (défaite en barrage).

#### **27 juin 2021 TSF. Haveluy**

Championnes : GUILMOT Karine – LEPLAT Corinne – VEREZ Nathalie (Pétanque Haveluquoise)

Vice-championnes : LEFEBURE Patricia – MAILLOT Sabrina – TEITEN Alexandra (SMPSD)

#### **17/18 juillet 2021 TSF. France. Palavas-Les-Flots – CD34**

Nos championnes du Nord ne passent pas les poules (défaite en barrage).

Nos vice-championnes du Nord s'inclinent en 8e de finale contre l'Aveyron.

#### **27 juin 2021 TSM. Marly**

Champions : DEMESTRE Antonio - DEMESTRE David – DEMESTRE Paolo (Boule Annappoise)

Vice-champions : BOUTELIER Arnaud – HUGUES Loïc – PECQUEUX Sébastien (US Dunkerque Pétanque)

3e place : BATON Logan – LARUELLE Anthony – VAN LOO Claude (La Pétanque Marchienne) 2

#### **4/25 juillet 2021 TSM. France Lanester – CD56**

L'équipe championne du Nord de la Boule Annappoise ne passe pas les poules (défaite en barrage).

L'équipe vice-championne du Nord de l'US Dunkerque s'incline en 8e de finale contre la Dordogne.

Enfin, l'équipe de La Pétanque Marchienne s'incline en 32e de finale contre le Rhône.

#### **03/04 juillet 2021. TSJP. Saint-Pol-sur-Mer**

Champions : DAINNAIN Samuel – HELBECQUE Thomas – SEILLEZ Axel (Ronchin Pétanque)

Vice-champions : BOUTELIER Arnaud – BOUTELIER Clément – PECQUEUX Sébastien (US Dunkerque Pétanque)

#### **03/04/05 septembre 2021. TSJP France Cabestany – CD66**

Nos champions du Nord s'inclinent en 16e de finale contre le Var.

#### **14 juillet 2021 DSM Caudry**

Champions : BOUTELIER Stéphanie – BOUTELIER Arnaud (US Dunkerque Pétanque)

Vice-champions : LEMAIRE Kelly – BEGUE Wilfrid (Pétanque Club Escaudœuvres)

#### **28/29 août 2021 DSM France Montauban – CD82**

Nos champions du Nord s'inclinent en 16e de finale contre l'Aisne. Nos vice-champions du Nord ne passent pas les poules (2 défaites).

#### **CLUBS CHAMPIONS DU NORD 2021**

**AS Aulnoye Pétanque en TV**

**PAV Denain en TSPromo**

**Pétanque Havelunoise en TSF**

**Boule Annappoise en TSM**

**Ronchin Pétanque en TSJP**

**Union Sportive Dunkerque en DSM**

#### **6. BILAN FINANCIER 2021**

Voici le bilan trésorerie 2021, nouvel exercice marqué par la crise sanitaire malgré le retour de quelques compétitions :

##### **Chapitre 1 :**

Licences : 112082,50 € (contre 147404 € en 2020 et 153003,50 € en 2019) soit 80,93% du budget prévisionnel (138500 €). Les dépenses licences correspondent aux frais « licences » et se montent à 973,56 € (contre 750,07 € en 2020 et 1373,60 € en 2019). Je vous rappelle que le comité départemental avait décidé de ne pas imputer l'augmentation fédérale de 2 € à ses licenciés. Comme d'habitude, je n'oublie pas de remercier André BAR mais aussi **Chantal DUTELLE** pour la gestion des licences et la trésorerie engendrée.

Mutations : elles rapportent 4490 € au comité départemental, part du comité régional (1510 €) déduite. Vous n'êtes pas sans savoir que la mutation est désormais payante même en cas d'interruption de prise de licence.

Redevances : elles s'élèvent à 15512 € (contre 20736 € en 2020 et 21504 € en 2019) pour le CRHDF et 48067,30 € (contre 51874,20 € en 2020 et 53748,05 € en 2019) pour la Fédération, soit un total de 63579,30 € soit une baisse de 9030,90 € par rapport à 2020, baisse bien évidemment due à la perte de licenciés.

Subventions : nous avons reçu 3500 € du conseil général dont 500 € en investissement. Il n'y a pas eu de demande de faite auprès de l'ANS.

Frais de secrétariat : ils s'élèvent à 340,56 € (contre 479,72 € en 2020).

Frais bancaires et de communications : un total de 2639,65 € (contre 3267,60 € en 2020).

Intérêts : toujours en baisse... 331,48 € contre 728,64 € en 2020 et 756,27 € en 2019 !

Amendes disciplinaires : en 2021, cette ligne affiche 60 € contre 120 € en 2020 et 630 € en 2019. Malheureusement, les compétitions reviennent mais les affaires disciplinaires également, même si les amendes n'ont pas été versées !

Redevances qualificatifs et championnats : 0 €, le comité départemental ayant décidé la gratuité des qualificatifs et championnats 2021.

Cotisation CDOS : elle s'élève à 18,65 € contre 260,23 € en 2020. Pour information, nous payons 0,0515 € par licencié.

Ce qui nous donne pour le chapitre 1 : **123862,48 € de recettes pour 72950,22 € de dépenses.**

<b>CHAPITRE 1</b>		
Licences, affiliations, frais licences, protection juridique	113 971.00 €	2 862.06 €
Mutations	6 000.00 €	1 510.00 €
Redevances à la Fédération et au comité régional	- €	63 579.30 €
Subventions ANS, Conseil Général	3 500.00 €	- €
Secrétariat, imprimerie et fournitures de bureau	- €	340.56 €
Frais bancaires et de communications	- €	2 639.65 €
Intérêts	331.48 €	- €
Amendes disciplinaires - Défaut présentation licences	60.00 €	- €
Redevances qualificatifs et championnats	- €	2 000.00 €
Sponsors	- €	- €
Cotisation CDOS	- €	18.65 €
<b>TOTAL</b>	<b>123 862.48 €</b>	<b>72 950.22 €</b>

## Chapitre 2 :

Frais de réunion : un total 5262,94 € (contre 4305,87 en 2020 et 4921,93 € en 2019) dont 2561,15 € pour les réunions annuelles et 2701,79 € pour l'assemblée générale.

L'augmentation est bien due notamment au retour des réunions en présentiel, les réunions de commissions se déroulant en visioconférence.

Championnats départementaux : les frais d'arbitrage s'élèvent à 2902,60 € (contre 148,20 en 2020 et 4318,55 € en 2019) et les frais de délégation s'élèvent à 2741,70 € (contre 975 € en 2020 et 3414,79 € en 2019) soit un total de 5644,30 € à notre charge (contre 1123,20 € en 2020 et 7733,34 € en 2019).

Commissions : sans rentrer dans les détails que vous avez sur votre bilan, le montant total accordé aux différentes commissions est de 16066,86 € (contre 11293,69 € en 2020 et 19852,13 € en 2019). Je m'attarderai quelques instants tout de même sur la commission sportive : 12491,70 € de budget en 2021 (contre 6271,75 € en 2020 et 3423,60 € en 2019). Le comité départemental a en effet multiplié les compétitions par équipes de clubs, compétitions largement dotées (3800 € pour les coupes du Comité et du Président 2020 qui n'ont pas pu aller à leur terme, la dotation ayant été partagé dans son intégralité entre les clubs encore engagés, et 9450 € pour les compétitions par équipes de clubs 2021), tout en décidant la gratuité des inscriptions pour les différents CDC. D'autre part, les clubs ayant été forfait en coupes ont reçu une sanction sportive (1 an de suspension de coupe de France (PC HEM) ou de coupes « filles » (BOULE SAINT POLOISE, AB MERVILLOIS et BOULE NEUVILLOISE) et une sanction administrative à savoir une amende forfaitaire de 320 €.

Ce qui nous donne pour le chapitre 2 : **4077,05 € de recettes pour 31051,15 € de dépenses.**

<b>CHAPITRE 2</b>		
Assemblée générale, réunions CD59	- €	5 262.94 €
Arbitrages, délégations championnats, frais médicaux	147.40 €	5 791.70 €
Commission sélection	- €	1 347.00 €
Commission Brevet Fédéral	- €	- €
Commission scolaire et sport adapté	- €	- €
Commission Jeunes	2 545.65 €	4 024.46 €
Commission Féminine	- €	300.00 €
Commission Sportive/Catégorisation	1 384.00 €	13 875.70 €
Commission Informatique	- €	50.00 €
Commission Chancellerie/Protocole	- €	129.80 €
Commission Discipline	- €	76.40 €
Commission Arbitrage	- €	7.27 €
Commission Assurances	- €	- €
Commission Communication	- €	167.88 €
Commission Finances	- €	18.00 €
Commission Licences	- €	- €
<b>TOTAL</b>	<b>4 077.05 €</b>	<b>31 051.15 €</b>

### **Chapitre 3 :**

Championnats nationaux : 28084,49 € de dépenses, qui correspondent aux réservations hôtelières pour les championnats nationaux 2022 et aux championnats nationaux triplettes et doublette mixte 2021, auxquelles il faut déduire 10976,57 € de recettes qui correspondent au remboursement des réservations hôtelières des championnats nationaux 2021 annulés.

Nous aurons une place supplémentaire au championnat national TSM 2022. Quatre équipes départementales se déplaceront dont à Bergerac en juin prochain. Ce sera la dernière année puisque le championnat TSM passera de 256 à 128 équipes dès 2023. Nous n'aurons donc une seule équipe que nous représentera au championnat national, comme pour les autres championnats. Ce « nouveau » championnat TSM sera jumelé avec le championnat national TSF et 2023 verra la création du championnat national TSMIX. D'autre part, le championnat national TV 2023 sera ouvert au plus de 55 ans.

Stages jeunes : 101 € de dépenses.

Tenues championnats nationaux : 379,37 € de dépenses. Merci à Laurence LAUDE pour la qualité de son travail et sa disponibilité et je ne peux que lui souhaiter une excellente retraite bien méritée. A compter de la prochaine saison, le fournisseur du comité départemental pour les tenues aux championnats nationaux sera CLUBECO SQUADRA.

Participation FFPJP championnats nationaux : 2434 €.

Congrès national : 7734,65 € de dépenses pour 6285,05 € de recettes.

Récompenses championnats régionaux par équipe de club : 3150 € versés par le comité régional au comité départemental qui reverse la somme aux différents clubs récompensés.

Participation CD59 pour les championnats départementaux jeunes : 0 € (intégré au budget de la commission jeune).

Déplacements jeunes : 0 € : aucun bus nécessaire.

Coupe nationale des clubs : participation de 1120 € de la fédération distribuée aux différents clubs qui ont été en phase de zone en 2020-2021, auxquels il faut ajouter les frais d'inscription de 10 € par club reversés à la fédération soit 590 €. La différence de 70 € correspond au frais d'inscription de 10 € des 7 clubs qui se sont inscrits pour la coupe de France 2021-2022 mais qui ont été qualifiés directement car au qualifié pour le premier tour de zone de la précédente édition qui n'a pu aller à son terme.

Organisation championnat national - CNA : 0 €.

Journée des dirigeants CD59 et CRHDF : 0 €.

Coupes départementales TSF et TV : 0 €.

Trophée des villes : 3747,54 € de dépenses pour le TDV qui a eu lieu à Grande-Synthe du 18 au 21 novembre 2021.

Ce qui nous donne pour le chapitre 3 : **24906,62 € de recettes pour 45188,05 € de dépenses.**

<b>CHAPITRE 3</b>		
<b>Championnats de France :</b>	10 976.57 €	28 084.49 €
TISM	- €	- €
DSM	1 173.60 €	1 384.49 €
TSM	- €	4 700.37 €
TSPROM	- €	2 176.00 €
DSF	- €	- €
TSF	1 721.00 €	4 674.20 €
DSMIX	1 529.00 €	2 749.40 €
TV	- €	2 150.00 €
TTSF	782.40 €	922.99 €
DJP	1 804.95 €	2 234.70 €
TJ	3 965.62 €	4 036.60 €
TJP	- €	3 055.74 €
remboursement arrhes hôtels CD62 et CRHDF	- €	- €
<b>Stages nationaux</b>	- €	101.00 €
Tenues championnats de France	- €	379.37 €
Participations FFPJP et Ligue aux Championnats de France	2 434.00 €	- €
Congrès National	6 285.05 €	7 734.65 €
Récompenses CRC	3 150.00 €	3 150.00 €
Participation CD59 aux championnats jeunes	- €	- €
Déplacements jeunes (championnats, tournoi 5 fédérations)	- €	- €
Coupe de France des clubs	1 710.00 €	1 640.00 €
Organisation championnat national - CNA	- €	- €
Journée des dirigeants CD59 et CRHDF	- €	- €
Coupes départementales TSF et TV	- €	- €
Trophée des villes	351.00 €	4 098.54 €
<b>TOTAL</b>	<b>24 906.62 €</b>	<b>45 188.05 €</b>

#### **Chapitre 4 :**

Achat tenues CD59 : 19,33 €.

Cadeaux – Naissances – Décès : 249,27 €.

Achat médailles championnats : 0 €... puisque nous avons donné cette année celle achetées l'année dernière !

Achat matériel : 1337,50 € de dépenses pour 204,62 € de recettes (investissement avec achat de 2 ordinateurs portables).

Maintenance et location de matériel : nous n'avons plus de contrat de location de matériel.

Calendriers : le calendrier est désormais uniquement numérique et consultable sur le site du comité départemental.

Récompenses champions nationaux – Aide aux clubs : 900 €. Le comité départemental a décidé de verser, exceptionnellement, une participation financière de 300 € aux clubs qui se sont qualifiés pour une finale nationale de CNC : BACHANT en CNC-V, HAVELUY en CNC-JP et RONCHIN en CNC2. Il en sera de même si un club nordiste se qualifie pour le « grand huit » en coupe de France.

Tenues et matériels arbitres et BF : 3155,60 € de dépenses pour 2979,50 € de recettes (achat et remboursement des tenues arbitres, la différence correspondant aux frais de port).

Achat coupes compétitions jeunes et handisport : 0 € (inclus dans la commission jeunes et commission sport adapté). La somme de 333,60 € qui apparait en recettes et en dépenses sur le bilan correspond à l'achat des coupes pour le national jeunes **Serge KHELFA**NE, coupes remboursées par le club de l'ABGS.

Achat lots championnats départementaux seniors : 300 € de cartes cadeaux d'une valeur de 50 € pour les finalistes des championnats départementaux s'ils ne sont pas qualifiés pour le championnat national).

Location siège : pas de frais de location.

Assurance siège : assurance MAIF pour matériel et personnes pour un montant de 469,96 €.

Ce qui nous donne pour le chapitre 4 : **3626,72 € de recettes pour 6874,26 € de dépenses.**

<b>CHAPITRE 4</b>		
Achat tenues CD59	- €	19.33 €
Cadeaux, décès, naissance, don	100.00 €	349.27 €
Achat médailles championnats	- €	- €
Achat matériel et entretien	204.62 €	1 337.50 €
Maintenance et location matériel	- €	- €
Calendriers - Publicités	- €	- €
Récompenses champions nationaux - aide aux clubs	- €	900.00 €
Tenues et matériels arbitres et BF	2 979.50 €	3 155.60 €
Achat coupes compétitions jeunes et handisports	333.60 €	333.60 €
Achat cartes cadeaux championnats départementaux seniors	- €	300.00 €
Location siège	- €	- €
Assurance siège	9.00 €	478.96 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 626.72 €</b>	<b>6 874.26 €</b>

## **CONCLUSION :**

**Total des recettes : 156472,87 €**

**Total des dépenses : 156063,68 €**

**Soit un bénéfice de 409,19 € pour l'année 2021.**

**Le compte du comité départemental affiche donc 257233,10 €.**

<u>Compte</u>	257233,10		
<u>réel</u>			
<u>sur compte au 27/11</u>	34695,90	compte SG	
	25023,03	livret A	
	200201,77	livret SG	
	333,94	espèces	
<u>total</u>	260254,64		
<u>différence</u>	- 3021,54	<u>opérations non</u>	3140,34
		<u>débitées</u>	
		<u>opérations non</u>	118,8
		<u>créditées</u>	
		<u>total</u>	- 3021,54

## **EVOLUTION DE LA TRESORERIE DU COMITE DEPARTEMENTAL**

Fin 2008, début de l'exercice 2009-2012 : **34445,18 €**

27 novembre 2021 : **257233,10 €**

Soit après 13 exercices : **+ 222787,92 €**

Au cours de cette présentation, j'ai insisté sur les actions du comité départemental envers les joueurs (pas d'augmentation de la licence, pas de frais d'inscription en championnats) et les clubs (création de compétitions par équipes de clubs largement dotées, participation financière pour les clubs qualifiés à une finale CNC). NON, le comité départemental n'a pas épargné pendant que ses clubs connaissent une période compliquée !

## **7.INTERVENTION DES VERIFICATEURS AU COMPTE, MM FAGEL et PRUVOT**

Nous soussignés, Monsieur **Frédéric FAGEL** (WAMBRECHIES) et Monsieur **Thierry PRUVOT** (MARLY), élus vérificateurs aux comptes du Comité du Nord de la F.F.P.J.P, avons procédé à la vérification de la comptabilité de notre Comité en présence de Monsieur **Laurent BOURLET**, Trésorier Général du Comité Départemental.



Après divers sondages, demandes d'explications, communications des pièces comptables, vérifications de la concordance des établissements bancaires, nous recommandons à l'Assemblée Générale de donner quitus comme nous-mêmes nous l'avons donné.

Nous tenons à féliciter le Trésorier Général pour le travail accompli avec sérieux et clarté dans la comptabilité de notre Comité départemental.

La vérification des comptes a été faite le 30 novembre 2021 à Marly.

**APPROBATION DU BILAN FINANCIER 2021** : 47 clubs sur les 73 clubs présents ou représentés adoptent le bilan financier 2021.

### **PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2022**

**Pour 2022, les licences des différentes catégories restent au même tarif que 2021, je dirais même plus comme en 2008.**

**Contrairement à 2021, la licence senior sera majorée de 5 € à partir du 1<sup>er</sup> février 2022.**

**Pour 2022, la redevance « qualificatifs et championnats » sera de 3 €.**

**Pour 2022, les frais de gestion licences restent à 25 € et la redevance club à 75 € (1<sup>ère</sup> commande licences).**

Au chapitre 1, nous faisons le pari (fou) de mettre la somme de 138500 € pour les recettes licences, soit le chiffre d'avant COVID.

Si nous n'atteignons pas notre but alors une augmentation de la licence en 2023 serait envisagée.

Quelques mots justement sur le prix de la licence et notamment la place du CD59 dans la grille des prix pratiqués par l'ensemble des comités départementaux. Avec un tarif senior de 27,50 €, nous sommes le 13<sup>e</sup> tarif le plus bas pratiqué sur les 96 comités départementaux, le prix moyen étant de 33,17 € (33,30 € sans les valeurs extrêmes de 10 € (CD08) et de 50 € (CD39)). Au niveau régional, les Hauts de France, avec un prix moyen de 30,17 €, pratique le 3<sup>e</sup> tarif le plus bas des 13 comités régionaux.

<b>CHAPITRE 1</b>		
Licences, affiliations, frais licences, protection juridique	138 615.00 €	1 000.00 €
Mutations	8 000.00 €	2 000.00 €
Redevances à la Fédération et au comité régional	- €	66 000.00 €
Subventions ANS, Conseil Général	3 500.00 €	- €
Secrétariat, imprimerie et fournitures de bureau	- €	500.00 €
Frais bancaires et de communications	- €	2 780.00 €
Intérêts	300.00 €	- €
Amendes disciplinaires	- €	- €
Redevances qualificatifs - championnats	12 000.00 €	4 000.00 €
Sponsors	- €	- €
Cotisation CDOS	- €	260.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>162 415.00 €</b>	<b>76 540.00 €</b>

Au chapitre 2, les commissions ne présentent pas de particularités par rapport aux années précédentes. Notons tout de même un budget prévisionnel de 8000 € pour les frais d'arbitrage et de délégation puisque nous espérons tous un retour à la normale.

**Pour 2022 en championnat par équipe de club, les frais d'inscription seront de 20 € par équipe.**

NOUVEAUTE 2022 : lorsque vous inscrirez vos équipes pour les qualificatifs, championnats départementaux et championnats départementaux par équipes de clubs (CDC), vous ne verserez aucun argent.

A l'issue des championnats départementaux et de la phase d'inscription en CDC, vous recevrez une fiche financière (qui servira de justificatif) récapitulant le nombre de joueurs inscrits par compétitions ainsi que le nombre d'équipes inscrites en CDC.

A réception, vous devrez envoyer votre règlement par chèque à l'ordre du COMITE NORD FFPJP à **Arnaud BOUTELIER**, trésorier adjoint, qui gèrera ces fiches financières.

<b>CHAPITRE 2</b>		
Assemblée générale, réunions CD59	- €	5 700.00 €
Arbitrages, délégations championnats	- €	8 000.00 €
Commission sélection	- €	4 160.00 €
Commission Brevet Fédéral	- €	485.00 €
Commission Jeunes, sport adapté et scolaire	- €	10 100.00 €
Commission Féminine	- €	1 000.00 €
Commission Sportive/Catégorisation	4 000.00 €	12 000.00 €
Commission Informatique	- €	100.00 €
Commission Chancellerie/Protocole	- €	350.00 €
Commission Discipline	- €	500.00 €
Commission Arbitrage	- €	500.00 €
Commission Assurances	- €	50.00 €
Commission Communication	- €	150.00 €
Commission Finances	- €	200.00 €
Commission Licences	- €	100.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 000.00 €</b>	<b>43 395.00 €</b>

Au chapitre 3, **pour 2022, les frais de déplacement pour un championnat de France seront MAPPY + 40% et les frais de repas du dimanche soir ne seront versés qu'aux équipes qui atteindront les demi-finales... les frais de repas étant de 25€. Cette mesure est déjà appliquée depuis 2021.**

Pour le championnat départemental jeunes, les frais de déplacement ne seront pas (plus) à la charge du comité départemental.

<b>CHAPITRE 3</b>			
<b>Championnats de France :</b>	Nb équipe.	- €	27 600.00 €
TISM	1 équipe	- €	1 490.00 €
DSM	1 équipe	- €	1 640.00 €
TSM	4 équipes	- €	7 290.00 €
TSPROM	1 équipe	- €	2 200.00 €
DSF	1 équipe	- €	1 840.00 €
TSF	1 équipe	- €	1 670.00 €
DSMIX	1 équipe	- €	1 290.00 €
TV	1 équipe	- €	2 200.00 €
TTSF	1 équipe	- €	1 220.00 €
DJP	1 équipe	- €	2 190.00 €
TJ		- €	2 000.00 €
TJP	1 équipe	- €	2 570.00 €
Stages nationaux, interzones		- €	150.00 €
Tenues championnats de France		- €	1 500.00 €
Participations FFPJP aux Championnats de France		2 500.00 €	- €
Congrès National		- €	2 500.00 €
Récompenses championnats régionaux par équipes de club		- €	- €

Participation CD59 aux championnats jeunes	- €	- €
Déplacements jeunes	- €	1 000.00 €
Coupe de France des clubs	2 500.00 €	2 500.00 €
Organisation championnat national - CNA	- €	5 000.00 €
Journée des dirigeants CD59 et CRHDF	- €	1 500.00 €
Coupes départementales des aînés TV et du Président TSF	- €	2 000.00 €
Trophée des villes	- €	2 500.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 000.00 €</b>	<b>46 250.00 €</b>

Le chapitre 4 ne présente pas de particularités par rapport aux années précédentes

<b>CHAPITRE 4</b>		
Achat tenues CD59	- €	1 400.00 €
Cadeaux, décès, naissance, don	- €	200.00 €
Achat médailles championnats	- €	350.00 €
Achat matériel et entretien	- €	1 300.00 €
Maintenance et location matériel ( photocopieurs )	- €	- €
Calendriers	- €	- €
Récompenses champions nationaux - Aide aux clubs	- €	- €
Tenues et matériels arbitres et BF	- €	200.00 €
Achat coupes compétitions jeunes et handisports	- €	200.00 €
Achat cartes cadeaux pour vice-champions départementaux	- €	1 100.00 €
Location siège	- €	- €
Assurance siège	- €	480.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>- €</b>	<b>5 230.00 €</b>

Le budget prévisionnel est ainsi équilibré : 171415 € en recettes et en dépenses.

**APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2022** : 47 clubs sur les 73 clubs présents ou représentés adoptent le budget prévisionnel 2022.

## **8. RAPPORTS DES COMMISSIONS.**

### **8.1. Commission Sportive 2021**

En 2020, année largement édulcorée de ses compétitions officielles, le comité départemental avait pallié la suppression des CDC en créant des compétitions de substitution, avec un nouveau format – équipe composée de 2 femmes et 6 hommes avec une première phase en doublettes dont 1 féminine et une seconde phase en triplettes dont 1 mixte et 2 individuels dont 1 féminin – et une dotation digne des plus grandes compétitions.

La coupe du Président (réservée aux clubs de CDC1 et CDC2) n'a malheureusement pas pu aller à son terme, le comité départemental s'étant résigné à l'annuler au stade des 8<sup>e</sup> de finale. La dotation prévue a tout de même été partagée entre les 16 clubs encore en lice, soit une somme de 162,50€ par club de quoi mettre un peu « de beurre dans les épinards » en cette période alors très compliquée.

La coupe du Comité a malheureusement connu le même sort et la dotation a été partagée entre les 4 clubs qualifiés pour la phase finale soit 300€ par club.

2021 verra le retour des compétitions officielles :

- Les championnats nationaux triplettes et doublette mixte donc également des qualificatifs que sont les championnats départementaux – les championnats régionaux

ont été supprimés, les places qualificatives ayant été partagées entre les comités départementaux (1 place et TSF et 1 place en DSMIX pour le CD59) ;

- De ses Championnats par équipes de clubs, toutes catégories et toutes divisions confondues ;
- De ses concours départementaux ;
- Du Trophée des Villes qui a eu lieu du 18 au 21 novembre à Grande-Synthe ;
- De la coupe de France et de ses coupes « filles ».

La coupe de France 2019/2020, commencée en février 2020 dans notre département a pu aller à son terme, du moins en ce qui concerne la phase départementale puisque nos clubs qualifiés - AP BOUSIES, PETANQUE DE QUIEVRECHAIN, BOULE ANNAPPOISE, USD, RONCHIN PETANQUE, OSM LOMME et PC BACHINOIS – n’ont pas joué leur premier tour de zone. Le Fédération décidera de qualifier ces 7 clubs directement pour le premier tour de zone de la coupe de France 2021/2022.

Pour cette dernière, c’est 52 équipes qui se sont affrontées pour 6 places qualificatives pour le premier tour de zone et rejoindre les 7 clubs cités précédemment.

La qualification reviendra aux clubs de AB CHAPELLOISE, PETANQUE HAVELUYNOISE, PETANQUE ANICHOISE, PC BOUSSOIS, PETANQUE AMANDINOISE et PETANQUE MARCHIENNOISE.

Après le premier tour et le cadrage, 8 clubs sur les 13 sont toujours en course : AP BOUSIES, USD, RONCHIN PETANQUE, OSM LOMME, PC BACHINOIS, AB CHAPELLOISE, PETANQUE HAVELUYNOISE, et PETANQUE ANICHOISE.

Les autres clubs engagés mais éliminés de la coupe de France ont participé aux coupes « filles » dont les phases finales se sont déroulées le dimanche 19 septembre à Croix.

La coupe du Comité, compétition pour les clubs éliminés au deuxième tour de la coupe de France, est revenue à l’ABGS qui s’impose en finale face à la PETANQUE DOUCHYNOISE. A noter que c’est la 2<sup>e</sup> victoire en 2 ans pour ce club de Grande-Synthe après la coupe du Nord en 2019 (pas d’édition en 2020). ADJM et SMPSD s’inclinent en demi-finales.

*Remise de la coupe du comité au club de l’ABGS*

La coupe du Nord, compétition pour les clubs éliminés au cadrage et au premier tour de la coupe de France, est revenue à la PETANQUE SAINT-SAULVIENNE qui s’impose en finale face à la SOCIETE ANICHOISE DE PETANQUE. PC LESQUIN et la PETANQUE HAZEBROUCKOISE s’inclinent en demi-finales.

*Remise de la coupe du comité au club de le PETANQUE SAINT-SAULVIENNE*

La coupe du Secteurs, compétition pour les clubs éliminés au premier tour de la coupe du Nord, est revenue à l’UNION BOULISTE CROISIENNE qui s’impose en finale face à la BOULE DOUAIISIENNE. AP BAILLEULOIS et la BOULE JOYEUSE LEWARDOISE s’inclinent en demi-finales.

*Remise de la coupe des secteurs au club de l’UNION BOULISTE CROISIENNE*

Déjà évoqué dans le bilan financier 2021, quatre clubs ont malheureusement déclaré forfait : PC HEM en coupe de France, LA BOULE SAINT-POLOISE en coupe du Nord, AB MERVILLOISE et BOULE NEUVILLOISE en coupe de Secteurs. Ces 4 clubs ont reçu une sanction sportive à savoir 1 an de suspension de coupe (PC HEM en coupe de France et les 3 autres en coupes « filles ») et une sanction administrative à savoir une amende forfaitaire de 320€.

La coupe du Président, réservée aux féminines du département, a eu lieu le samedi 4 décembre à Armentières. Nous notons une faible participation puisque 22 équipes participeront sur les 48 places disponibles. Le comité départemental maintiendra la dotation prévue.

Arnaud vous donnera les classements des CDC et fera également un bilan sur leur gestion.

Tous les clubs cités précédemment, en y ajoutant les clubs ayant participé aux différentes phases finales des CDC, ont été récompensés par le comité départemental pour un total de 9450€. Je profite pour vous rappeler que les inscriptions en CDC étaient gratuites cette année, ainsi que les inscriptions en championnats et que le comité départemental a absorbé l'augmentation de 2 euros de la licence. Nous avons essayé au mieux d'aider les clubs dans cette période compliquée... Merci à ceux qui nous ont remercié !

Un mot sur le TROPHEE DES VILLES, compétition prestigieuse formidablement bien organisée par la municipalité de Grande-Synthe et le club de l'ABGS de notre ami **Bernard LEUCHART**.

### **Que va-t-il se passer en 2022 ?**

Nous espérons tous un retour à la normale, c'est d'ailleurs ce qui est prévu dans le calendrier sportif qui vous a été envoyé par courriel en octobre. Les dates vous sont connues et nous nous efforcerons de ne pas les modifier mais sachez que parfois, nous n'avons pas le choix !

Quelques mots sur les modalités d'organisation des qualificatifs et des championnats départementaux...

Les inscriptions à l'avance seront toujours de rigueur. La date butoir est fixée à 8 jours avant la compétition.

#### Date de clôture des inscriptions

DSM / TTSM : samedi 12 mars

TSM : samedi 19 mars

TTSM : samedi 19 mars

TSPROM : samedi 26 mars

TV : jeudi 31 mars

DSMIX : Samedi 2 avril

Les inscriptions sont à envoyées, UNIQUEMENT PAR COURRIEL, à :

SECTEUR CAMBRESIS : Michel ROUARD	<a href="mailto:michel59400@hotmail.com">michel59400@hotmail.com</a>
SECTEUR CENTRE : Philippe ROSSEZ	<a href="mailto:philipperossez@gmail.com">philipperossez@gmail.com</a>
SECTEUR DOUAISIS : Jacky DUJARDIN	<a href="mailto:ja.dujardin@free.fr">ja.dujardin@free.fr</a>
SECTEUR FLANDRE : Jean-Claude DESMULIE	<a href="mailto:jean-claude.desmulie@petanque.fr">jean-claude.desmulie@petanque.fr</a>
SECTEUR MARITIME : Réjean LEFEBURE	<a href="mailto:rejean.lefebure@gmail.com">rejean.lefebure@gmail.com</a>
SECTEUR SAMBRE : Pascal BRISSEZ	<a href="mailto:pascal.brissez@outlook.fr">pascal.brissez@outlook.fr</a>
SECTEUR VALENCIENNOIS : Laurent BOURLET	<a href="mailto:bourletlaurent@gmail.com">bourletlaurent@gmail.com</a>

Jet du but des qualificatifs : 13h30

Quotas : calculés selon le nombre d'équipes inscrites dans les différents secteurs

Championnats : 32 équipes – jet du but 8h (9h pour le TTSM et le TTSF) – arrêt des jeux 13h à 14h, poules terminées (voir règlement des championnats départementaux... que vous avez dans vos pochettes).

ATTENTION : suivant le nombre d'équipes inscrites, un qualificatif pourrait avoir lieu en zone – le lieu serait alors désigné par la commission sportive départementale.

Quelques mots sur les modalités d'organisation des championnats départementaux  
« OPENS »...

Date de clôture des inscriptions

TSF : samedi 26 mars

DJP : samedi 2 avril

DSF : samedi 9 avril

TJP : samedi 16 avril

Les inscriptions sont à envoyées, UNIQUEMENT PAR COURRIEL, à **Philippe ROSSEZ** :  
[philipperossez@gmail.com](mailto:philipperossez@gmail.com)

Jet du but : 8h pour DSF et TSF – 9h pour DJP et TJP – arrêt des jeux 13h à 14h, poules terminées (voir règlement des championnats départementaux... que vous avez dans vos pochettes).

Vous pouvez trouver les lieux des qualificatifs et des championnats dans votre pochette.

Toutes les informations données aujourd'hui vous seront envoyées par courriel dans les prochains jours.

Quelques mots sur les frais d'inscription bien que déjà évoqué dans la présentation du budget prévisionnel 2022...

Les frais d'inscription pour les qualificatifs et les championnats opens seront de 3€ par joueur.

Rien n'est à envoyer et rien ne sera perçu le jour de la compétition.

Il en sera de même pour les inscriptions de 20€ par équipe en CDC.

Dès la fin des championnats, Arnaud, trésorier général adjoint, vous enverra une FICHE FINANCIERE récapitulant l'ensemble de vos inscriptions. Vous n'aurez ainsi qu'à lui envoyer qu'un seul chèque et la fiche financière vous servira de pièce justificative.

ATTENTION : les frais d'engagement d'une équipe inscrite mais absente seront perçus, quelle que soit la raison de l'absence.

En ce qui concerne les COUPES 2022, les inscriptions pour la coupe de France continuent jusqu'au 23 décembre.

Pensez à bien lire les documents puisque vous devez choisir d'engager ou pas votre club dans les coupes « filles ». Malgré mes précisions et mes relances, certains clubs n'ont pas lu le document jusqu'au bout et n'ont donc pas précisé leur participation ou pas en coupe « filles », ce que je considère, comme annoncé, comme une volonté de non-participation. Ne venez pas m'invectiver, vous serez les uniques responsables !

Les coupes départementales vétérans (coupe des Aînés) et féminines (coupe du Président) sont programmées en 2022, respectivement le jeudi 9 juin à MARLY et le samedi 29 octobre (lieu à définir). A la demande des féminines, nous allons mettre tout en œuvre pour décaler cette compétition un dimanche.

Si je pouvais faire un vœu pour 2022 ce serait de demander aux dirigeants, bénévoles et joueurs de lire les règlements des compétitions car nous pouvons constater que c'est loin d'être fait. J'ajouterai que ces règlements doivent être à disposition dans tous les clubs si besoin.

Il me reste à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année en famille, avec vos amis... tout en restant vigilant afin que la Covid nous laisse tranquille et nous laisse retourner sur nos terrains favoris en toute sérénité.

Vive la pétanque !

SECTEUR CAMBRESIS
-------------------

QUALIFICATIF 2022	DATE	CLUB ORGANISATEUR
DSM	Samedi 19 mars	PETANQUE QUERCITAINE
TTSF	Samedi 19 mars	PETANQUE QUERCITAINE
TSM	Samedi 26 mars	PETANQUE CAUDRESIENNE
TTSM	Dimanche 27 mars	PETANQUE CAUDRESIENNE
TSPROM	Samedi 2 avril	PETANQUE QUERCITAINE
TV	Jeudi 7 avril	PL VILLERSOIS

DSMIX

Samedi 9 avril

BOULE FORESTIERE

SECTEUR CENTRE

<b>QUALIFICATIF 2022</b>	<b>DATE</b>	<b>CLUB ORGANISATEUR</b>
DSM	Samedi 19 mars	RONCHIN PETANQUE
TTSF	Samedi 19 mars	RONCHIN PETANQUE
TSM	Samedi 26 mars	OSM LOMME
TTSM	Dimanche 27 mars	RONCHIN PETANQUE
TSPROM	Samedi 2 avril	UB CROISIENNE
TV	Jeudi 7 avril	PC LESQUIN
DSMIX	Samedi 9 avril	BOULE DE WAMBRECHIES

SECTEUR DOUAISIS

<b>QUALIFICATIF 2022</b>	<b>DATE</b>	<b>CLUB ORGANISATEUR</b>
DSM	Samedi 19 mars	DOUAISIS PETANQUE
TTSF	Samedi 19 mars	DOUAISIS PETANQUE
TSM	Samedi 26 mars	SAP ANICHE
TTSM	Dimanche 27 mars	DOUAISIS PETANQUE
TSPROM	Samedi 2 avril	SAP ANICHE
TV	Jeudi 7 avril	SAP ANICHE
DSMIX	Samedi 9 avril	PETANQUE SOMAINOISE

SECTEUR FLANDRE

<b>QUALIFICATIF 2022</b>	<b>DATE</b>	<b>CLUB ORGANISATEUR</b>
DSM	Samedi 19 mars	AP BAILLEULOISE
TTSF	Samedi 19 mars	AP BAILLEULOISE



TSM	Samedi 26 mars	PETANQUE HOUPLINOISE
TTSM	Dimanche 27 mars	ARMENTIERES PC
TSPROM	Samedi 2 avril	ARMENTIERES PC
TV	Jeudi 7 avril	PETANQUE HOUPLINOISE
DSMIX	Samedi 9 avril	PETANQUE HOUPLINOISE

SECTEUR MARITIME
------------------

<b>QUALIFICATIF 2022</b>	<b>DATE</b>	<b>CLUB ORGANISATEUR</b>
DSM	Samedi 19 mars	ABGS
TTSF	Samedi 19 mars	ABGS
TSM	Samedi 26 mars	BOULE CAPPELLOISE
TTSM	Dimanche 27 mars	BOULE SAINT POLOISE
TSPROM	Samedi 2 avril	SMPSD
TV	Jeudi 7 avril	US GRAVELINES
DSMIX	Samedi 9 avril	USD

SECTEUR SAMBRE
----------------

<b>QUALIFICATIF 2022</b>	<b>DATE</b>	<b>CLUB ORGANISATEUR</b>
DSM	Samedi 19 mars	PETANQUE FOURMISIENNE
TTSF	Samedi 19 mars	PETANQUE FOURMISIENNE
TSM	Samedi 26 mars	PC BOUSSOIS
TTSM	Dimanche 27 mars	PETANQUE HAUTMONTAISE
TSPROM	Samedi 2 avril	AS AULNOYE PETANQUE
TV	Jeudi 7 avril	PC BACHINOIS

DSMIX

Samedi 9 avril

PC BACHINOIS

<b>SECTEUR VALENCIENNOIS</b>
------------------------------

<b>QUALIFICATIF 2022</b>	<b>DATE</b>	<b>CLUB ORGANISATEUR</b>
DSM	Samedi 19 mars	PETANQUE HAVELUYNOISE
TTSF	Samedi 19 mars	PETANQUE HAVELUYNOISE
TSM	Samedi 26 mars	PETANQUE DE MARLY
TTSM	Dimanche 27 mars	PETANQUE AMANDINOISE
TSPROM	Samedi 2 avril	PAV DENAIN
TV	Jeudi 7 avril	AB AMANDINOISE
DSMIX	Samedi 9 avril	PETANQUE DE MARLY

<b>CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX</b>
------------------------------------

<b>CHAMPIONNATS 2022</b>	<b>DATE</b>	<b>CLUB ORGANISATEUR</b>
DSM et TTSF	Dimanche 3 avril	DOUAISIS PETANQUE
TSM et TSF	Dimanche 10 avril	ABGS
DJP	16, 17 et 18 avril	BOULE SAINT POLOISE
TV	Jeudi 21 avril	PC ESCAUDOEUVRES
DSF et TTSM	Dimanche 24 avril	PETANQUE DE MARLY
TJP	30 avril et 1 <sup>er</sup> mai	BOULE SAINT POLOISE
DSMIX	Dimanche 8 mai	PETANQUE HAVELUYNOISE
TJ	Samedi 14 mai	RONCHIN PETANQUE
TSPROM	Dimanche 15 mai	ARMENTIERES PC

## **8.2. Commission Sport et Handicap**

Il existe 2 grandes Fédérations pour le HANDICAP :

**La Fédération Française Handisport** qui a pour objet de rendre accessible au plus grand nombre le sport pour les personnes handicapées. Ses clubs proposent différentes disciplines sportives et de loisirs, accessibles aux différentes formes de handicaps moteurs, visuels et auditifs. A un niveau plus haut, elle est membre du Comité International Paralympique.

**La Fédération Française du Sport Adapté** qui a pour but d'organiser et développer les activités physiques et sportives des personnes en situation de handicap mental, intellectuel ou psychique.

### **LE SPORT DANS LE HANDICAP**

Pour une personne en situation de handicap, pratiquer un sport procure des avantages précieux, dont la lutte contre les effets nocifs de la sédentarité mais aussi de l'isolement. Tout comme pour un sujet valide, l'estime de soi augmente tout naturellement.

### **COMMISSION SCOLAIRE**

**Développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif** pour encourager la pratique physique et sportive des enfants et des jeunes.

#### **Conclusion :**

Une année 2021 pauvre en événements.

Comme l'Année 2020, pas de demande particulière au Niveau de la commission Handicap et Scolaire.

Malheureusement, l'événement principal est l'intrusion de la Covid-19 qui aura perturbé et limité les événements dans ces disciplines.

Nous rappelons **aux clubs qu'ils doivent nous faire remonter leurs actions dans ces 2 domaines.**

Je terminerai en vous souhaitant, au nom des commissions, une bonne **année 2022.**

## **8.3. Commission Jeunes**

### Rapport de la saison 2021

Encore une saison qui se termine mais cette fois-ci 2021 restera dans les annales. Ce rapport très court pour une année très pauvre en activité voire inexistante à cause de ce « fameux CORONAVIRUS » qui nous aura gâché la saison. Peu d'actions prévues sont arrivées à leur terme.

Voici la liste des actions ou compétitions qui ont dû être annulées

#### **Au niveau Départemental**

- Le championnat du Nord triplete jeunes qualificatif au championnat Régional

- Le tournoi des 5 nations qui devait avoir lieu chez nous avec l'arrivée de l'Allemagne

#### **Au niveau Régional**

- Le championnat Régional tripléte jeunes qualificatif au championnat de France

Les deux seules compétitions arrivées à leurs termes sont :

Le Championnat Départemental des Clubs Jeunes. Ce championnat nouvelle formule avec un nouveau point de règlement par suite des directives de la FFPJP, notamment la possibilité à un département voisin d'inscrire ses équipes dans un autre département si le nombre d'équipes inscrites étaient inférieur à quatre.

Il n'y pas eu de problèmes à ma connaissance dans la phase finale car il n'y a pas eu de phase championnat par manque d'équipes.

On ne peut pas être satisfait de la participation des clubs de notre département car il n'y a eu que 4 équipes Junior/Cadet et 1 seule équipe Benjamin/minime inscrite mais dont nous avons dû annuler cette catégorie.

Elles étaient toutes présentes pour conquérir le titre de Champion Départemental des Clubs.

- Est Champion dans la catégorie Junior/Cadet le club de la **Pétanque Chti Pétanque**
- Est Vice-Champion dans la catégorie Junior/Cadet l'entente de clubs **Aulnoye / Boussois**

Je tiens à remercier le club de Marchiennes, sa Présidente ainsi que les bénévoles pour avoir accueilli la phase finale de ce championnat.

Le championnat Territorial qui s'est déroulé à Grande Synthe. On a pu ressentir un manque de jeunes lors de cette compétition :

14 équipes juniors, 12 équipes cadets et 8 équipes minimes.

Nous pouvons dire que ce championnat n'a pas été à la hauteur des attentes car peu d'équipes inscrites.

On peut remercier le club de Grande Synthe ainsi que son Président et ses bénévoles.

Le National « **Serge KHELFA**NE » à Grande Synthe. 24 équipes en catégorie junior, 15 en cadets et 9 en minimes. Ce que l'on peut retenir de cette compétition c'est qu'il y a eu très peu d'équipes du Nord heureusement qu'il y avait 2 équipes de France et des équipes étrangères invitées sinon on n'aurait pas pu l'organiser

Seule l'équipe championne Territoriale perd en finale Honneur contre l'équipe de France.

On peut remercier le club de Grande Synthe ainsi que son Président et ses bénévoles.

Le Trophée des Pépites qui s'est déroulé à Sainte Livrade sur Lot, 24 équipes des différentes régions étaient représentées, l'équipe des Hauts de France finit 6<sup>ème</sup> de cette compétition.

**PALMARES 2021 DES EQUIPES JEUNES**

**CHAMPIONNAT DU NORD TRIPLETTES JEUNES**

**N'a pas eu lieu à cause de la pandémie du COVID**

**CHAMPIONNAT TERRITORIAL TRIPLETTE JEUNES**

**à l'Amicale Bouliste de Grande-Synthe le 12 Juin**

**Vice-Champion Territorial CADET (12 équipes inscrites)**

SUCCI Kenzo Sporting Municipal Petite-Synthe Dunkerque

BONNAILLIE Enzo Sporting Municipal Petite-Synthe Dunkerque

ALBA Allan Sporting Municipal Petite-Synthe Dunkerque

**Résultat au Championnat de France, l'équipe s'incline en 32<sup>ème</sup> de finale du Championnat de France**

**Champions Territorial JUNIOR (14 équipes inscrites)**

KERLHOF Tiphaine Union Sportive Dunkerquoise

SJOBORG Nolhan Boule Cappelloise

MUSTIN Alexis Chti Pétanque

**Résultat au championnat de France, l'équipe s'incline en 8<sup>ème</sup> de finale du championnat de France**

**Vice-champions Territorial Junior :**

LAIR Ethan Sporting Municipal Petite-Synthe Dunkerque

BONNAILLIE Mathéo Sporting Municipal Petite-Synthe Dunkerque

LAFORGE Alexis Sporting Municipal Petite-Synthe Dunkerque

**Résultat au championnat de France l'équipe s'incline en 16<sup>ème</sup> de finale de la Coupe de l'Avenir**

**CHAMPIONNAT REGIONAL TRIPLETTE JEUNES**

**N'a pas eu lieu à cause de la pandémie du COVID**

**CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DES CLUBS (CDC-J)**

**Catégorie Benjamin / Minime**

N'a pas eu lieu par manque d'équipe inscrite

**Catégorie Cadet / Junior**

1<sup>er</sup> : Chti pétanque qualifié au CRC

2<sup>e</sup> : Entente Aulnoye/ Boussois

3<sup>e</sup> : Ronchin pétanque

4<sup>e</sup> : Entente Aulnoye/ Boussois

**PHASE FINALE CHAMPIONNAT REGIONAL DES CLUBS CRC Junior / Cadet à AMIENS**

L'OISE contre CHTI PETANQUE

L'équipe du Douaisis **termine à la 2<sup>e</sup> place**, elle était composée de :

- MUSTIN Ingrid coach
- MUTEAU Geoffrey coach
- DUPONT Anthony Chti Pétanque
- MUTEAU Joris Chti Pétanque
- PINTE Leslie Chti Pétanque
- MUSTIN Alexis Chti Pétanque
- PINTE Jason Chti Pétanque
- CHARLES Maxime Chti Pétanque

### **TOURNOI DES 4 FEDERATIONS**

**Annulé à cause du COVID**

### **NATIONAL CHTI PETANQUE « Trophée Serge KHELFAINE » à Grande Synthe le 9 juin**

#### **Catégorie MINIME/BENJAMIN**

*28 équipes inscrites et présentes mais seulement 19 du CD59*

Pas de résultat probant dans cette catégorie pour les équipes du Nord

#### **Catégorie CADET**

*28 équipes inscrites et présentes mais seulement 18 du CD59*

#### **Les vainqueurs**

GUILMOT Clara Pétanque Bruaysienne  
LUC Kiliann Pétanque Bruaysienne  
DECOK Mike Société Anichoise de pétanque

#### **Catégorie JUNIOR**

*19 équipes inscrites, 18 présentes mais seulement 9 du CD59*

#### **Les Vainqueurs**

L'équipe de France

#### **Les Finalistes**

KERKHOF Tiphaine Union Sportive Dunkerquoise  
SJOBORG Nolhan Boule Cappellose  
MUSTIN Alexis Chti Pétanque

### **Le TROPHEE « DES PEPITES »**

A Sainte Livrade sur Lot du 29 au 31 Octobre

#### **L'équipe des Hauts de France**

Composée de :

SJOBORG Nolhan Boule Cappellose  
MUSTIN Alexis Chti Pétanque  
DELABY Pamela Chti Pétanque  
CANIVET Tom Ronchin Pétanque

Et 2 jeunes de la Somme

L'équipe a terminé à la 6<sup>ème</sup> place de la compétition sur 24 équipes des différentes régions.

On peut que les féliciter pour cette belle performance.

#### **8.4. Commission Technique par Jean-Christian EVRARD.**

##### **COMMISSION BREVET FEDERAL - Saison 2021**

Faute de candidatures suffisantes, il n'y a pas eu de d'examen de BF1 en 2021 pour notre Région. 11 candidats de notre comité ont passé le Tronc Commun et tous l'ont réussi. Tous ces récipiendaires sont donc initiateurs et arbitres stagiaires. Depuis, certains ont validé leur diplôme et sont devenus arbitres départementaux.

Les inscriptions pour le Brevet Fédéral et le Tronc Commun 2022 auraient dû se terminer le 20 novembre 2021. Malgré 3 envois des notes d'informations à tous les clubs en cours d'année et dernièrement, on déplore le manque d'information ou d'affichage dans les clubs. Le Comité Régional des Hauts De France a décidé d'arrêter les réceptions de candidatures le 4 décembre 2021 car il doit envoyer la liste des candidats aux centres de formation et d'examens par le Centre National de Formation. Je rappelle que ces formations et examens sont du ressort du Comité Régional des Hauts de France.

**Un petit rappel à tous anciens Brevets Fédéraux et Initiateurs** : ils doivent s'inscrire au recyclage avant le mois de novembre 2022 sinon ils perdront leurs prérogatives s'ils veulent continuer en 2023.

##### **COMMISSION SELECTION - Saison 2021**

###### **Stage départemental**

En 2021, à cause de la pandémie et du calendrier décalé, nous n'avons réalisé qu'un seul stage. Après réception et validation des candidatures, le stage a eu lieu le 13 juin 2021 au Club d'Armentières

Seulement 18 joueurs ont été conviés dans la catégorie jeunes (Juniors et Cadets) et 6 joueurs dans la catégorie Minimie, à participer au stage. C'était une première pour le la catégorie Minimie car ce stage était pour la première fois qualificatif au stage Régional en vue de la sélection pour le Trophée des Pépites (nouvelle compétition instaurée par la FFPJP).

Malgré un niveau faible dans toutes les catégories, sans doute à cause de la Pandémie et d'un manque de compétitions et d'entraînements pour nos jeunes, nous sommes parvenus à sélectionner notre quota de jeunes pour le stage Régional.

###### **Ont été sélectionnés pour le stage Régional à Amiens**

###### En Juniors :

1 <sup>ère</sup> KHERKOF Typhaine	US Dunkerque
2 <sup>e</sup> MUSTIN Alexis	Chti pétanque
3 <sup>e</sup> CAUDMONT Marvyn	Pétanque Bruaysienne (a refusé sa sélection)
4 <sup>e</sup> SJOBERG Nolhan	Boule Cappelloise

5<sup>è</sup> GEAIRIN Alexandre

AS Aulnoye pétanque (1<sup>er</sup> remplaçant)

En Cadet :

1<sup>ère</sup> DELABY Pamela

Chti pétanque

En Minime :

1<sup>er</sup> CANIVET Tom

Ronchin pétanque

A la demande de la DTN, GUILMOT Clara de la Pétanque Haveluynoise a été convoquée pour le stage Régional

**Résultats du stage Régional**

Ce stage avait pour but de sélectionner les meilleurs joueurs de la région pour le stage Inter Régions à Clermont-Ferrand et de constituer l'équipe Régionale pour le Trophée des Pépites à Sainte Livrade.

Malgré un niveau général moyen des participants, l'ETR a sélectionné les joueurs suivants de notre comité :

**Sélection pour le Trophée des Pépites**

*4 joueurs du CD59 avaient été retenus sur les 6 joueurs possibles.*

MUSTIN Alexis Chti pétanque (J)

SJOBERG Nolhan Boule Cappeloise (J)

DEBABY Pamela Chti pétanque (C)

CANIVET Tom Ronchin Pétanque (M)

**Sélection pour le Stage Inter - Régions**

*1 joueuse du CD59 a été retenue*

KHERKOF Typhaine US Dunkerque

*A été proposée par l'ETR en Espoir féminin DECLOEDT Manon US Dunkerque*

**Stage Inter-Régions à Clermont-Ferrand du 26 au 28 novembre 2021**

Ce stage avait pour but de sélectionner des joueurs et joueuses pour compléter les groupes France Jeunes masculins et féminins, et le groupe France Espoirs Féminins.

**6 joueurs du Comité du Nord ont été sélectionnés par la DTN pour participer à ce stage.**

**Collectif Jeunes Masculins**

MUSTIN Alexis

Chti pétanque (J)

SJOBERG Nolhan Boule Cappeloise (J)



### **Collectif Jeunes Féminins**

GUILMOT Clara	Pétanque Haveluinoise
KHERKOF Tiphaine	US Dunkerque (J)
DEBABY Pamela	Chti pétanque (C)

### **Collectif Espoirs Féminins**

DECLOEDT Manon	US Dunkerque (S)
----------------	------------------

Certains de nos joueurs et joueuses n'ont pas démerité, mais il faut attendre la fin d'année pour avoir les résultats.

C'était la première année que notre comité CD59 avait autant de sélectionnés, en espérant qu'il y ait une suite pour certains d'entre eux.

En 2022, le stage départemental se fera sur 2 journées. Les dates ont été fixées mais pour l'instant nous attendons les réponses et les dates de stages nationaux de la DTN pour vous les donner.

Sachez, que par suite des 2 détections faites cette année, nous avons déjà un quota de jeunes pour alimenter nos stages. Nous allons quand même faire appel à candidature pour intégrer quelques joueurs que nous n'aurions pas vus.

En 2022, le Pôle Formation et d'Entraînement ouvrira enfin ses portes à certains joueurs déjà repérés avec comme principaux objectifs :

- ✓ La formation et le perfectionnement des joueurs aguerris ou ayant un potentiel à court terme.
- ✓ La création d'équipes de sélection pour les phases éliminatoires aux Championnats de France.
- ✓ La composition d'équipes de sélection pour les compétitions Internationales sur invitation

Notre quota de 12 joueurs par catégorie ne sera pas atteint pour 2022, vaut mieux avoir des joueurs de qualité que d'avoir la quantité.

### **RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE - Saison 2021**

Avant de passer la parole, je souhaiterais vous donner une information importante pour les Ecoles de pétanque. Le renouvellement de la labellisation se fera en fin d'année 2022, pour prétendre à cette nouvelle labellisation, il faudra que le responsable de l'école soit au minimum un BF1 et présente un projet associatif. Pour l'instant les informations de la FFPJP sont encore un peu vagues, mais je reviendrai vers vous dès que possible.

## Voici la liste des écoles labellisées du Comité du Nord et leur classement

1 <sup>er</sup> Union Sportive Dunkerquoise	18 jeunes
2 <sup>e</sup> Sporting Municipal Petite-Synthe Dunkerque	15 jeunes
3 <sup>e</sup> AS Aulnoye Pétanque	13 jeunes
4 <sup>e</sup> ex-Chti Pétanque	11 jeunes
4 <sup>e</sup> ex -Ronchin Pétanque	11 jeunes
6 <sup>e</sup> ex-Union Bouliste Croisienne	9 jeunes
6 <sup>e</sup> ex -Amicale Bouliste Grande-Synthe	9 jeunes
8 <sup>e</sup> ex -Association Bouliste Chapelloise	7 jeunes
8 <sup>e</sup> ex -Armentières Pétanque Club	7 jeunes
8 <sup>e</sup> ex -Pétanque Club Boussois	7 jeunes
11 <sup>e</sup> ex -Pétanque Haveluynoise	5 jeunes
11 <sup>e</sup> ex -Pétanque Bruaysienne	5 jeunes
11 <sup>e</sup> ex -Pétanque Hautmontoise	0 jeune

Soit un total de **117 jeunes** sur 129 licenciés

Je terminerai par ces mots, l'année 2021 aura été difficile, il aura fallu décaler sans cesse notre calendrier, voire supprimer des compétitions ou des actions mais toujours est-il que les résultats ont été favorables comparés aux dernières saisons. Une équipe junior en 8<sup>e</sup> de finale au championnat de France, 6 licenciés de notre comité qualifiés au stage Inter régions, de mémoire nous n'avions jamais vu cela sans compter les autres résultats chez les jeunes.

Une année qui restera dans les annales avec la signature d'un contrat de partenariat de 4 ans avec la société *CLUBECO SQUADRA Pétanque* qui devient le partenaire du Comité du Nord et de la Commission Technique.

Notre partenaire a honoré récemment ce contrat en distribuant aux jeunes licenciés des Ecoles de pétanque labellisées la dotation promise, merci à Messieurs **Eric MONTEMBAUT** le gérant et à **Bruno Angelo CECCOTO** notre interlocuteur et homme de terrain d'avoir choisi le Comité du Nord de pétanque pour ce partenariat.

### **8.5. Commission de discipline par André BAR.**

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi de vous présenter les membres de la commission de discipline du Comité du Nord. **Pour le CD 59 membre : Francis JACQUEMOT.**

**Comme membres extérieurs : Chantal DUTELLE et Serge DEVOS de la Flandre, Michel TRUYEN et Jean Marc CARETTE du Maritime, William MARCQ de la Sambre et Thierry PRUVOT et Thierry BROUTIN du Valenciennois.** Nous aimerions que chaque secteur soit

représenté, si vous souhaitez intégrer cette commission, merci de faire parvenir votre candidature à notre président départemental, Mr **Jean Claude DESMULIE** afin qu'il vous donne son aval.

La Commission Départementale de Discipline s'est réunie 2 fois pour traiter 5 affaires. Voici le résumé des décisions prises par la Commission et entériner par le Comité du Nord :

### 16 Janvier 2021

- Pour un incident survenu à Loon Plage le 21 septembre 2020, **La comparution a été reportée plusieurs fois suite au Covid avec l'accord de la Commission Nationale de discipline pour NOISIEZ Frédéric de la pétanque de Marchiennes** qui s'est vu infliger une suspension de 6 mois ferme + 6 mois avec sursis, 60€ de pénalités pécuniaires et 3 ans de mise à l'épreuve pour insultes envers un officiel sur les réseaux sociaux portant atteinte au bon renom de la Pétanque et du jeu provençal.

### Le 16 janvier :

- Pour un incident survenu sur les réseaux sociaux le 21 septembre 2020, **également reporté plusieurs fois par suite du Covid avec l'accord et avec l'accord de la FPPJP pour COTTE Kévin la commission ne lui a accordé aucune circonstance atténuante** et il s'est vu infliger une suspension de 12 mois ferme et 60€ de pénalités pécuniaires pour propos diffamatoires envers deux dirigeants du comité directeur du CD59.

### Le 9 novembre

- Pour un incident survenu à Loon Plage le 21 aout 2021, pour insultes envers un officiel portant atteinte au bon renom de la pétanque et du jeu provençal, la commission inflige à **DEMESTRE David** de la pétanque Annappoise 6 mois ferme + 6 mois avec sursis + 3 ans de mise à l'épreuve et 60€ d'amende pécuniaire.

### Le 9 novembre:

- Pour un incident survenu à Loon Plage le 21 aout 2021, pour voies de faits avec violences physiques ayant entraîné une ITT de 9 jours dûment constatée. La commission inflige à **JACOB Théophile** d'Armentières Pétanque Club une sanction de 10 ans ferme + 10 ans avec sursis et d'une amende pécuniaire de 1500 € et 3 ans de mise à l'épreuve
- 

### Le 9 novembre:

- Pour un incident survenu à Loon Plage le 21 aout 2021, pour injures, insultes et menaces verbales. La commission inflige à **POUCHIN Corentin** d'Armentières Pétanque Club une sanction de 3 ans ferme + 3 ans avec sursis et d'une amende pécuniaire de 500 € et 3 ans de mise à l'épreuve.

Tous les dossiers ont été minutieusement étudiés et toutes les personnes convoquées ont été entendues conformément aux règlements en vigueur par la commission de discipline de la FFPJP. Les décisions ont été prises par la commission et non par une seule personne au vu des rapports et des témoignages que celle-ci a reçus.

Il reste toujours la possibilité au joueur sanctionné de faire appel de la décision auprès de l'instance supérieure s'il juge que la décision ne correspond pas à son infraction.

Il reste une affaire en suspend qui sera traitée lundi 20 décembre 2021 au secrétariat du Comité du Nord à Armentières concernant **DEPASSE Sabine** de la Pétanque de Marchienne pour insultes et menaces verbales à Haveluy lors des 7 heures féminins.

Ce sera tout pour aujourd'hui. Il me reste à remercier à nouveau les membres de ma commission. Je vous remercie de votre attention et je ne peux que vous conseiller d'être très vigilant dans votre recrutement, dans l'intérêt de l'image de la pétanque et du sport en général.

Bonne fin d'année à tous et tous mes vœux pour l'année 2022

### **Rapport de la commission Gestion licences**

La saison 2021 est terminée pour le renouvellement de licences. Cette année, nous n'avons pas constaté d'amélioration dans l'édition de vos commandes, je dirai même qu'il y a eu beaucoup d'erreurs qui pourraient facilement être évitées, vous avez été nombreux à ne pas avoir respecté les consignes qui vous avaient été données. Nous ne pouvons que constater que vous ne lisez pas les documents que l'on vous envoie et que vous pouvez retrouver sur le site du Comité du Nord ([www.amentieres-petanque-club.fr](http://www.amentieres-petanque-club.fr))

C'est la principale raison pour laquelle vous commettez ces erreurs. Il existe toujours quelques soucis récurrents, en particulier pour la création des nouveaux adhérents.

Le plus souvent, Le folio numéro 5 est complété par le candidat lui-même sans qu'il y soit apporté le moindre soin à l'écriture ou aux informations importantes qu'il doit comporter (manque la date de naissance, l'adresse ou écriture est illisible) ce qui m'oblige à contacter directement le responsable de club pour avoir les bonnes informations.

C'est une perte de temps qui pourrait être évitée si on apportait le soin nécessaire je rappelle que les documents fournis sont sous votre responsabilité.

Avec l'aide de Mme **Chantal DUTELLE**, nous avons traité, en moyenne 350 commandes de licences, je vous laisse le soin d'imaginer le temps passé et l'énergie dépensée pour répondre à vos demandes.

Nous avons commencé à enregistrer vos commandes pour 2022 à raison de deux commandes par mois et par club, si une 3<sup>ème</sup> reçue en cours de mois elle sera bloquée et comptera pour 1 envoi pour le mois suivant.

Je vous précise que pour toute demande de renouvellement de licence réceptionnée à partir du 1<sup>er</sup> février 2022, il y aura une majoration de 5€ par licence senior, vous avez le folio 4 que vous devez utiliser à partir de cette date. Si cela n'est pas fait, votre commande vous sera renvoyée. Je compte sur vous pour prévenir (si ce n'est pas déjà fait) vos adhérents de cette majoration.

Je précise également que pour toute réclamation, elles doivent se faire principalement par mail et envoyé au [cd59@petanque.fr](mailto:cd59@petanque.fr) en précisant le N° de votre club P... le nom de votre club et la date d'envoi du document envoyé qui pose problème afin de faciliter nos recherches.

Par avance nous vous remercions de votre coopération.

Je terminerai en vous souhaitant, ainsi qu'à vos familles, de bonnes fêtes de fin d'anné

## **8.6. Commission d'Arbitrage**

Bonjour

Deux années pauvres en arbitrage, tout comme la nouvelle façon de passer l'examen d'arbitre

« **Le tronc commun** ».

Oui la fédération a décidé de passer l'examen en tronc commun.

Nous avons 8 candidats, tous reçus avec une moyenne de 17 sur 20.

Je ne dis pas que nos candidats n'ont pas mérité, mais simplement que si la fédération continue de cette façon-là nous aurons beaucoup d'arbitres mais pas toujours des bons arbitres. et ceci dans toute la France.

Pour cette année nous avons arbitré 212 concours, ça c'est le nombre de rapports reçus.

Certains n'ont pas arbitré ou n'ont pas envoyé de rapport donc pour ceux-là, pas de championnat pour 2022.

D'autres arbitres, présidents de club, eux disent arbitrer alors qu'ils n'ont fait que signer la feuille de match !

Pour 2022 ci cela se reproduit je ferai travailler la sous-commission d'arbitrage.

Il est intolérable qu'un arbitre signe une feuille sans avoir arbitré.

Pour le mois de janvier 2022 nous ferons une réunion obligatoire des arbitres avec remise à niveau pour pouvoir arbitrer des qualifs ou des championnats.

Cette remise à niveau ne fera pas de mal à certains.

Pour les clubs et ceci tout partout en France j'entends souvent c'est cher un arbitre ! Oui comme dans tous les sports il y en a.

Sans, nous ne serions pas un sport mais un loisir.

Nous sommes maintenant 53 arbitres donc je ne pense pas me tromper en disant que nous pourrions presque arbitrer tous les concours officiels.

Secteur Cambrésis	8 arbitres
Secteur Centre	10 arbitres
Secteur Douaisis	6 arbitres
Secteur Flandre	7 arbitres
Secteur Maritime	10 arbitres
Secteur Sambre	5 arbitres
Secteur Valenciennois	7 arbitres

Vous avez les noms et n° de téléphone des arbitres, vous connaissez votre calendrier donc prévoyez à l'avance merci.

Merci de m'avoir écouté

### **8.7. Catégorisation et championnats : rapport de la saison 2021**

Bonjour, je suis heureux de vous retrouver.

Je commencerai par remercier tous les secteurs pour la retransmission très rapide des qualificatifs secteurs, ce qui a permis de faire les tirages pour les championnats, soit le soir même, soit le lendemain matin très tôt.

Voici le taux de participation à ces divers qualificatifs en secteurs, en zones ou en open.

DSMIX : 242 EQUIPES / TSF : 46 EQUIPES / TJP : 57 EQUIPES

TSPROM : 216 EQUIPES / TSM : 268 EQUIPES / TV : 96 EQUIPES

J'espère pour 2022 une reprise totale de nos championnats dans des conditions normales.

Voici maintenant la catégorisation.

Encore une année très compliquée avec une reprise de la compétition début juin et un calendrier blindé.

Une petite précision sur la catégorisation : les points 2021 seront cumulés avec 2022 pour une nouvelle catégorisation 2023.

Vous allez me dire pourquoi ?

Dans le tableau des élites et des promotions, la FFPJP a quand même fait une catégorisation pour 2022. Dans celle-ci apparaissent les champions départementaux qui sont élites et les honneurs 1 et 2 qui restent honneurs.

Il n'y a pas d'élites et honneurs par les points ; ça se fera pour 2023.

Ainsi pour 2022 notre département comptera 17 élites et 93 honneurs.

Nos clubs ont néanmoins organisé 18 concours :

10 dans la zone Nord avec une moyenne de 47 équipes

8 dans la zone Sud avec une moyenne de 28 équipes

Maintenant les choses qui fâchent. L'année 2021 était spéciale mais pour 2022 retour à la rigueur. Voici quelques rappels :

Les concours sont à déclarer aux responsables de zone, Rejean pour la zone Nord et Michel pour la zone Sud.

Il faut leur signaler tout changement.

Si un concours est annulé, il convient de me prévenir : un mail suffit.

Pour tous les concours ayant lieu il faut remplir la feuille de catégorisation informatiquement en vérifiant de bien mettre les bons numéros de licences devant les bons noms et ceci sous 48 heures. Cela vous évitera l'amende et ça évitera certaines réflexions envers le comité du Nord

En cette période de fin d'année permettez-moi de vous présenter mes meilleurs vœux pour 2022 et si vous voulez reprendre la vie normale respectez les gestes barrières.

## **8.8. Récapitulatif des championnats départementaux par équipes de club 2021 par Arnaud BOUTELIER**

### **CDC-JP : 4 clubs inscrits (4 équipes inscrites)**

Ce championnat s'est déroulé sur une seule journée (12 septembre 2021) à Marly.

Demi-finales le matin puis finale et petite finale l'après-midi.

1<sup>er</sup> : AP Bousies – 2<sup>e</sup> : Marly – 3<sup>e</sup> : PC Boussois – 4<sup>e</sup> : AB Chapelloise

Les 3 premières équipes joueront CRC-JP (Nord Pas de Calais) en 2022.

Descend de CRC-JP en CDC-JP en 2022 : AB Chapelloise

### **CDC-F : 23 clubs inscrits (25 équipes inscrites)**

Ce championnat s'est déroulé par groupe (sur 3 journées) puis phase « Finale » pour les 7 premiers de groupe et phase « Accession » pour les 7 deuxième de groupe.

Phase Finale (1/4 de finale le 9 octobre 2021 – ½ finales et finale le 10 octobre 2021 à Marly).

Champion de CDC-F : Busigny Pétanque

Vice-Champion : Pétanque Houplinoise

3<sup>e</sup> : Chti Pétanque (perdant en ½ finale contre Busigny Pétanque).

Ces 3 clubs joueront en CRCF 2B (Nord Pas de Calais) en 2022.

4<sup>e</sup> : PC Boussois 1

¼ de finalistes : OSM Lomme 1, US Dunkerque, Pétanque de Marly

Ces 4 équipes joueront en CDC-F1 en 2022.

Phase Accession (1/4 de finale le 9 octobre 2021 – ½ finales et finale le 10 octobre 2021 à Marly)

Vainqueur de la phase Accession : Ronchin Pétanque

Finaliste : La Pétanque Caudrésienne

3<sup>e</sup> : OSM Lomme 2

4<sup>e</sup> : Pétanque Douchynoise

5<sup>e</sup> : AB Chapelloise

6<sup>e</sup> : SMPSD

7 e : PC Boussois 2

Ces 7 équipes joueront en CDC-F1 en 2022.

Soit, 11 équipes déjà qualifiées pour le CDC-F1.

Pour déterminer la 12e équipe (puisque en 2022, il y aura 12 équipes en CDC-F1), il a été décidé de réaliser un tirage au sort entre les 7 équipes ayant terminé 3e de groupe en 2021. Après tirage au sort lors de l'AG 2021, c'est le club du Cochonnet Wattignisien qui jouera en CFC-F1 en 2022.

Pas de descentes de CRC-F.

#### **CDC-V1 : 21 clubs inscrits (24 équipes inscrites)**

Ce championnat s'est déroulé par groupe (sur 5 journées) puis phase finale pour les premiers de chaque groupe.

La phase finale s'est jouée le mardi 12 octobre 2021 à Croix

Demi-finales le matin et finale l'après-midi.

Champion de CDC-V : AB Chapelloise 1

Vice-Champion : Pétanque Haveluynoise 1

Ces 2 clubs joueront en CRC-V en 2022.

½ finalistes : AB Chapelloise 2 et Pétanque Anichoise

Descendent en CDC-V2 (4 équipes) en 2022 : La Boule Saint-Poloise Cheminot, La Boule Douaisienne 1, La Boule Douaisienne 2 et La Boule Joyeuse Lewardoise.

Descend de CRC-2B en CDC-V1 en 2022 : Pétanque Hazebrouckoise

#### **CDC-V2 : 19 clubs inscrits (24 équipes inscrites)**

Ce championnat s'est déroulé par groupe (sur 5 journées).

Montent en CDC-V1 en 2022 :

Groupe Centre Flandre : OSM Lomme 1

Groupe Centre Douaisis : OSM Lomme 2

Groupe Flandre Maritime : Pétanque Hazebrouckoise 2

Groupe Sambre Cambrésis : Busigny Pétanque

Groupe Valenciennois : Pétanque Haveluynoise 2

#### **CDC1 : 21 clubs inscrits (24 équipes inscrites)**

Ce championnat s'est déroulé sur 5 journées.

Terminent 1er de groupe et accèdent à la phase finale de CDC1 :

Groupe A : Boule de Wambrechies 1



Groupe B : Boule Annappoise 1

Groupe C : Pétanque Anichoise 1

Groupe D : AS Aulnoye 1

La phase finale s'est jouée le dimanche 14 novembre 2021 à Denain.

½ finale :

AS Aulnoye 1 – Pétanque Anichoise 1 (victoire de l'AS Aulnoye 1 – 22 / 14)

Boule de Wambrechies 1 - Boule Annappoise 1 (victoire de la Boule de Wambrechies 1 – 20 / 04)

Finale :

Boule de Wambrechies 1 – AS Aulnoye 1 (victoire de la Boule Wambrechies 1 – 18 / 18 puis 34 / 17 au tir de départage)

Est champion de CDC1 : **La Boule de Wambrechies 1**

Montent en CRC 2B en 2022 (La Boule de Wambrechies 1 et l'AS Aulnoye 1)

Descendent en CDC2 en 2022 : 6 équipes au lieu de 8 initialement prévues

Groupe A : Mons PC et Pétanque Houplinoise (moins bon 5e)

Groupe B : UB Croisienne 1

Groupe C : AS Aulnoye 2 et Pétanque Douchynoise 2 (moins bon 5e)

Groupe D : Pétanque Douchynoise 1

**CDC2 : 21 clubs inscrits (22 équipes inscrites)**

Ce championnat s'est déroulé sur 5 journées.

Terminent 1er de groupe et accèdent à la phase finale de CDC2 :

Groupe A : AB Chapelloise 1

Groupe B : Boule Annappoise 2

Groupe C : Pétanque Haveluynoise 1

Groupe D : Pétanque Hérinoise 1

La phase finale s'est jouée le dimanche 14 novembre 2021 à Denain.

½ finale :

Pétanque Haveluynoise 1 - AB Chapelloise 1 (victoire de la Pétanque Haveluynoise 24 / 00)

Boule Annappoise 2 - Pétanque Hérinoise 1 (victoire de la Boule Annappoise 2 – 20 / 04)

Finale :

Pétanque Haveluynoise 1 – Boule Annappoise 2 (victoire de la Boule Annappoise 2 – 20 / 16)

Est champion de CDC2 : **La Boule Annappoise 2**

Montent en CDC1 en 2022 :

Groupe A : AB Chapelloise 1 et Pétanque Hazebrouckoise 1

Groupe B : Boule Annappoise 2 et Pétanque Marchiennoise 2

Groupe C : Pétanque Haveluynoise 1 et Pétanque Bruaysienne

Groupe D : Pétanque Hérinoise 1 et PC Escaudœuvres 1

Descendent en CDC3 en 2022 : 3 équipes au lieu de 5 initialement prévues.

Comme en CDC-F, il a été décidé de réaliser un tirage au sort pour déterminer les 3 descentes entre les derniers de chaque groupe. Après tirage au sort lors de l'AG 2021, descendent en CDC3 : AP Bailleuloise, Boule Douaisienne 1 et Pétanque Caudrésienne 1.

### **CDC3 : 43 clubs inscrits (76 équipes inscrites)**

Ce championnat s'est déroulé par secteur (sur 3 ou 5 journées).

Sont champions de secteur et accèdent en CDC2 en 2022 :

Cambrésis : Pétanque Quercitaine 1 (finaliste : PL Villersois 1)

Centre : Ronchin Pétanque 3 (finaliste : Ronchin Pétanque 2)

Douaisis : Pétanque Anichoise 2 (finaliste : Pétanque Anichoise 3)

Flandre : Armentières PC 1 (finaliste : AB Chapelloise 2)

Maritime : SMPSD2 (pas de finale de secteur – 1 groupe)

Sambre : PC Boussois 1 (pas de finale de secteur – 1 groupe)

Valenciennois : Pétanque Haveluynoise 2 (finaliste : PAV Denain 2)

Voici donc la composition des différents CDC pour 2022 (CDC1, CDC2, CDC-F1 et CDC-V1).

Pour les autres championnats (CDC3, CDC-F2, CDC-V2 et CDC-JP), les clubs s'inscriront s'ils le désirent.

### **8.9. CRC 2021 par Laurent BOURLET**

#### **CRC open**

La phase finale des CRC opens s'est déroulée le samedi 13 novembre 202 à Beauvais (CD60).

En CRC1, la victoire revient à l'US DUNKERQUE qui s'impose en finale face à MILLY SUR THERAIN (CD02), BEAUVAIS (CD60) et HENIN BEAUMONT (CD62) s'inclinant en demi-finales.

Les finalistes accèdent au CNC3 en 2022.

#### **Remise du trophée au champion de 1<sup>ère</sup> division régionale : US DUNKERQUE**

En CRC2, la victoire revient à l'AP BOUSIES FONTAINE qui s'impose en finale face à ETAMPES (CD02), PETANQUE HALLUINOISE et PONT SAINTE MAXENCE (CD62) s'inclinant en demi-finales.

Les 4 équipes accèdent au CRC1 en 2022.

### ***Remise du trophée au champion de 2<sup>ème</sup> division régionale : AP BOUSIES FONTAINE***

En 2022, les championnats CRC1 et CRC2 évoluent puisque nous passons à 2 groupes territoriaux de 8 équipes.

Dans le groupe territorial 59/62, les 8 équipes seront réparties en 2 groupes de 4 ce qui donnera lieu à 3 rencontres par équipe sur 1 journée et demie, les 4 équipes jouant sur un même site (les têtes à têtes pouvant se jouer en 2 séries de 3, 6 terrains de 3 par 12m suffisent) : dimanche 9 octobre à 8h30 – dimanche 23 octobre à 8h30 – dimanche 23 octobre à 14h.

Les 2 premiers de chaque groupe se retrouveront en demi-finales croisées lors de la phase territoriale le dimanche 6 novembre à 8h30, la finale à 14h désignera le 1<sup>er</sup> du groupe B (59/62), les finalistes étant qualifiés pour la phase finale régionale.

La phase finale régionale réunissant les 2 premiers de chaque territoire se déroulera le dimanche 20 novembre à 8h30 (dans le territoire 59/62).

Les finalistes accéderont au CNC3 2023.

#### Composition du CRC1B :

PC BOUSSOIS 1 et PETANQUE SAINT-SAULVIENNE (qui descendent de CNC3), US DUNKERQUE, HENIN BEAUMONT, WIMEREUX et MARCQ (qui se maintiennent), AP BOUSIES FONTAINE et PETANQUE HALLUINOISE (qui montent de CRC2B).

#### Composition du CRC2B :

CAUCHY 1 (qui descend de CRC1B), MONS EN BAROEUL PC, PC BOUSSOIS 2, CAUCHY 2 et SOCIETE ANICHOISE DE PETANQUE (qui se maintiennent – il n’y a donc pas de descente en CDC1), AULNOYE-AYMERIES, BOULE DE WAMBRECHIES et SAINT-OMER (qui montent de CDC1).

#### CRC féminin

La phase finale des CRC féminin s’est déroulée le samedi 13 novembre 2021 à Ronchin (CD59).

En CRC-F1, la victoire revient au SMPSD qui s’impose en finale face au PC BACHINOIS, FEUQUIERES EN VIMEU (CD60) et COMPIEGNE (CD60) s’inclinant en demi-finales.

Le vainqueur accède au CNC-F2 en 2022.

### ***Remise du trophée au champion de 1<sup>ère</sup> division régionale féminine : SMPSD***

En CRC-F2, la victoire revient à CHTI PETANQUE qui s’impose en finale face à AMIENS (CD80), VERBERIE (CD60) et MARCHIENNES s’inclinant en demi-finales.

Les 4 équipes accèdent au CRC-F1 en 2022.

### ***Remise du trophée au champion de 2<sup>ème</sup> division régionale féminine : CHTI PETANQUE***

En 2022, les championnats CRC-F1 et CRC-F2 évoluent également puisque nous passons à 2 groupes territoriaux de 8 équipes.

Dans le groupe territorial 59/62, les 8 équipes seront réparties en 2 groupes de 4 ce qui donnera lieu à 3 rencontres par équipe sur 1 journée et demie, les 4 équipes jouant sur un même site (les têtes à têtes pouvant se jouer en 2 séries de 3, 6 terrains de 3 par 12m suffisent) : dimanche 9 octobre à 8h30 – dimanche 23 octobre à 8h30 – dimanche 23 octobre à 14h.

Les 2 premiers de chaque groupe se retrouveront en demi-finales croisées lors de la phase territoriale le dimanche 6 novembre à 8h30, la finale à 14h désignera le 1<sup>er</sup> du groupe B (59/62), les finalistes étant qualifiés pour la phase finale régionale.

La phase finale régionale réunissant les 2 premiers de chaque territoire se déroulera le dimanche 20 novembre à 8h30 (dans le territoire 02/60/80).

Le vainqueur accèdera au CNC-F2 2023.

### Composition du CRC-F1B :

PC BACHINOIS, RONCHIN PETANQUE, AB CHAPELLOISE, BOULE DE WAMBRECHIES et BURBURE (qui se maintiennent), CHTI PETANQUE 1 et PETANQUE MARCHIENNOISE (qui montent de CRC-F2B)... et PETANQUE SAINT-SAULVIENNE (qui monte également de CRC-F2B).

### Composition du CRC-F2B :

PC ESCAUDOEUVRES, LILLERS et CAUCHY (qui se maintiennent – il n'y a donc pas de descente en CDC-F), BUSIGNY PETANQUE, PETANQUE HOUPLINOISE et BOULOGNE (qui montent de CDC-F)... et CHTI PETANQUE 2 et GUINES (qui montent également de CDC-F).

Vous constaterez donc que le passage à un groupe de 8 a engendré plus de montées que prévues et pas de descente !

### CRC vétérans

La phase finale des CRC vétérans s'est déroulée le mardi 28 septembre 202 à Le Portel (CD62).

La victoire revient au PC BACHINOIS qui s'impose en finale face à RONCHIN PETANQUE, BRESLES (CD60) et CREIL (CD60) s'inclinant en demi-finales.

Le vainqueur a représenté le comité régional au CNC-V à Saint-Yrieix en Charente... Son parcours s'arrêtera en phase de groupe.

En 2022, le championnat CRC-V évolue également puisque nous passons à 2 groupes territoriaux de 8 équipes.

Dans le groupe territorial 59/62, les 8 équipes seront réparties en 2 groupes de 4 ce qui donnera lieu à 3 rencontres par équipe sur 1 journée et demie, les 4 équipes jouant sur un même site (les têtes à têtes pouvant se jouer en 2 séries de 3, 6 terrains de 3 par 12m suffisent) : mardi 6 septembre à 14h00 – mardi 13 septembre à 8h30 – mardi 13 septembre à 14h.

Les 2 premiers de chaque groupe se retrouveront en demi-finales croisées lors de la phase territoriale le mardi 20 septembre à 8h30, la finale à 14h désignera le 1<sup>er</sup> du groupe B (59/62), les finalistes étant qualifiés pour la phase finale régionale.

La phase finale régionale réunissant les 2 premiers de chaque territoire se déroulera le mardi 4 octobre à 8h30 (dans le territoire 02/60/80).

Le vainqueur représentera le comité régional au CNC-V 2022.

### Composition du CRC-VB :

PC BACHINOIS, RONCHIN PETANQUE, PETANQUE SAINT-SAULVIENNE, HENIN et LE PORTEL (qui se maintiennent), AB CHAPELLOISE, PETANQUE HAVELUYNOISE et WIMEREUX (qui montent de CDC-V).

La PETANQUE HAZEBROUCKOISE descend en CDC-V.

### CRC jeu provençal

La phase finale du CRC jeu provençal s'est déroulée le dimanche 19 septembre 2021 à Compiègne (CD60).

La victoire revient à LE MEUX qui s'impose en finale face à PETANQUE HAVLUYNOISE, RONCHIN PETANQUE et LA CROIX SAINT OUEN (CD60) s'inclinant en demi-finales.

Les finalistes ont représenté le comité régional au CNC-JP à Saint-Yrieix en Charente... Leurs parcours s'arrêteront en phase de groupe.

En 2022, le championnat CRC-JP évolue également puisque nous passons à 2 groupes territoriaux de 8 équipes.

Dans le groupe territorial 59/62, les 8 équipes seront réparties en 2 groupes de 4 ce qui donnera lieu à 3 rencontres par équipe sur 1 journée et demie, les 4 équipes jouant sur un même site (6 terrains de 3 par 24m sont nécessaires) : lundi 6 juin à 14h00 – dimanche 4 septembre à 8h30 – dimanche 4 septembre à 14h.

Les 2 premiers de chaque groupe se retrouveront en demi-finales croisées lors de la phase territoriale le dimanche 11 septembre à 8h30, la finale à 14h désignera le 1<sup>er</sup> du groupe B (59/62), les finalistes étant qualifiés pour la phase finale régionale.

La phase finale régionale réunissant les 2 premiers de chaque territoire se déroulera le dimanche 18 septembre à 8h30 (dans le territoire 59/62).

Le vainqueur représentera le comité régional au CNC-JP 2022.

#### Composition du CRC-JPB :

PETANQUE HAVELUYNOISE, RONCHIN PETANQUE, AB CHAPELLOISE, PETANQUE QUERCITAINE et WIMEREUX (qui se maintiennent), AP BOUSIES FONTAINE, PETANQUE DE MARLY et PC BOUSSOIS (qui montent de CDC-JP).

La seconde équipe de AB CHAPELLOISE descend en CDC-JP.

### **10. CHANCELLERIE 2021 par Laurent BOURLET**

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport de la commission chancellerie de notre comité.

La chancellerie est désormais uniquement fédérale et les demandes doivent être envoyées, avant le 30 juin, sur les documents officiels fournis par la fédération, à **Laurent BOURLET**. Les délais doivent impérativement être respectés.

Vous pouvez demander :

- le diplôme d'honneur pour un bénévole qui n'a pas encore été récompensé ;
- la médaille de bronze pour un bénévole bénéficiaire du diplôme d'honneur depuis au moins 3 ans ;
- la médaille d'argent pour un bénévole bénéficiaire de la médaille de bronze depuis au moins 5 ans ;
- la médaille d'or pour un bénévole bénéficiaire de la médaille d'argent depuis au moins 5 ans ;
- le mérite national pour un bénévole bénéficiaire de la médaille d'or depuis au moins 10 ans.
- 

Je n'ai malheureusement reçu aucune demande de votre part. Le cru 2021 sera uniquement composée de demandes du comité départemental.

Nous félicitons les personnes qui vont être récompensées pour leur dévouement à notre discipline et plus particulièrement à leur club.

Si la plupart des bénévoles que nous sommes ne courent pas après les distinctions, il faut néanmoins reconnaître le mérite des personnes qui travaillent dans l'ombre.

Pensez donc à faire vos demandes de distinction fédérales pour les personnes qui méritent d'être mise à l'honneur.

Avant de passer à l'appel des récipiendaires, **Réjean LEFEBURE** va se voir remettre sa médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports par le Président de la Fédération, **Michel LEBOT**.

**Alain VANDEMEERSCHE** a pris la décision de ne pas se représenter aux dernières élections. Nous tenons à le remercier pour son investissement au sein du comité départemental et le mettre à l'honneur ce jour.

## **RECOMPENSES DEMANDEES PAR LE COMITE DEPARTEMENTAL**

### MEDAILLE DE BRONZE

Dévoué pour les clubs qui l'ont accueilli et pour son secteur du Cambrésis, il est également investi au niveau départemental pour lequel il est responsable de la zone Sud

Pour la médaille de bronze de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal, je nomme **Michel ROUARD** du PETANQUE CLUB ESCAUDOEUVRES.

### MEDAILLE D'OR

Un grand Monsieur qui va être honoré devant notre assemblée, un « dinosaure » si je peux oser utiliser cette métaphore, dévoué pour notre sport étant un faible mot ! Président de son club pendant de longues années, club qu'il a développé et porté au sommet, il y est encore aujourd'hui une cheville ouvrière. Ancien élu du comité départemental, ses qualités exceptionnelles d'organisateur l'amèneront à gérer deux championnats nationaux, à Saint-Saulve puis à Bruay. A titre personnel, je sais que je peux toujours compter sur lui et il sait être de précieux conseils et je le remercie vivement pour tout ce qu'il a fait et qu'il fera encore pour le développement du sport pétanque.

Pour la médaille d'or de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal, je nomme **Gérard DELOBES** de la PETANQUE SAINT-SAULVIENNE.

## **11. Questions diverses.**

### **QD de Gaëtan VANENGELANDT de BOESCHEPE.**

#### **1 – Championnat CDC3**

La convivialité et l'ambiance connues pour notre première participation au championnat CDC3 et après connaissance du planning 2022 nous amène à la question suivante :

LA PETANQUE BOESCHEPOISE et peut-être d'autres "petits clubs" rencontreront le problème de la participation de licenciés au championnat CDC3 programmé par les instances départementales sur 3 week-ends d'affilés en octobre 2022.

Il est très difficile de demander à des licenciés d'un club de participer à 3 week-ends de suite dont 2 (samedi et dimanche) avec une forte probabilité qu'au regard de l'effectif réduit, ces derniers ne pourront être remplacés par un autre membre du club.

Est-il donc possible d'étaler les 5 journées sur une base identique aux championnats CDC1 et CDC2 2022 sans pour autant déroger aux impératifs fixés par les instances supérieures ?

Nous pourrions ainsi fidéliser nos adhérents licenciés et recruter de nouveaux.

**Qu'il est difficile de satisfaire l'ensemble de nos clubs.  
Suite aux problèmes rencontrés en CDC (manque de place - manque d'arbitre),  
nous avons décidé de programmer les CDC tout au long de la saison sportive.  
Seul le CDC3 se jouera sur 3 week-ends en octobre et nous ne pouvons  
changer ça car ce serait revenir aux problèmes précédemment cités.  
Toutefois, suivant le nombre d'équipes inscrites dans les secteurs, nous  
essaierons de regrouper 4 équipes sur un même site pour faire jouer 2  
rencontres sur une même journée et ainsi libérer des dates. Encore  
faudra-t-il avoir des clubs qui voudront recevoir ces 4 équipes, et ce  
n'est pas gagné !**

## **2 – Tenue vestimentaire**

En début de saison, des instructions très précises nous sont parvenues sur le port de la tenue vestimentaire(haut et bas) pour les coupes, championnats et concours départementaux.  
Au cours de cette saison un peu particulière, une dérogation ou facilité sur le port du bas nous a été donnée.  
Quelles seront les directives sur l'obligation de la port de la tenue pour 2022 et principalement sur le bas de la tenue (pantalon, short, ....) ?  
L'investissement de la tenue complète étant à la charge de nos adhérents, pouvez-vous nous confirmer ce point de règlement.

**Dans les championnats départementaux et régionaux, les CDC dans leur intégralité : haut identique représentative du club et bas sportif homogène (application du règlement fédéral).  
Dans les concours départementaux : bas sportif.**

### **OD de Valentin CHIODIN de LANDREDIES.**

Monsieur Pascal BRISSEZ nous a proposé un qualificatif pour mars 2022. Or à ce jour nous n'avons toujours pas de nouvelles. En octobre, je l'ai rappelé pour savoir quoi. Il attendait des nouvelles.

### **Réponse de pascal BRISSEZ.**

**Le club de Landrecies m'avait demandé pour l'organisation d'un qualificatif dans le secteur Sambre pour 2022.**

**Je lui avais répondu que je prenais en compte sa demande et lui dirai quoi.**

**Je l'ai appelé aujourd'hui et je lui ai donné ma réponse à ce sujet.**

**Landrecies et Boussois ayant demandé le même qualificatif, j'ai donné priorité au club de Boussois pour des raisons que je lui ai expliquées.**

**Il m'a remercié de lui avoir répondu.**

### **OD de Thierry BROUTIN de DENAIN**

Concernant l'examen d'arbitre. Depuis 2021, pourquoi exiger des candidats la formation de secourisme, est-ce un impératif au niveau national ?

Si oui, les arbitres en exercice avant cette date vont-ils devoir suivre cette formation et surtout obtenir leur attestation ?

Cela ne va-t-il pas être un frein pour les futurs candidats à l'arbitrage ?

Personnellement j'ai passé la formation de Sauveteur Secouriste du Travail (formation plus complète que le PSC1) il y a 8 ans, mais je n'ai pas fait de remise à niveau (exigée tous les 2 ans).

Je pense que l'on n'oublie pas les bases du secourisme.

Pourquoi m'avoir exigé l'attestation de formation en cours de validité ?

De ce fait je me suis résigné à ne pas passer l'examen.

**L'ensemble des fédérations sportives imposent le PSC1 pour toutes les formations d'arbitres. L'arbitre est le premier officiel sur le terrain donc le premier responsable à pouvoir intervenir en cas d'incident. Il est de notre devoir en tant que fédération que nos arbitres soient à même de réagir.**

**Il est de la responsabilité de la fédération et de ses officiels d'assurer la sécurité de ses pratiquants.**

**Pour ce qui est des arbitres déjà en fonction cette formation n'est pas exigée.**

**Pour les futurs candidats, ils devront passer le tronc commun. La formation (1 journée) se déroule entre septembre et janvier de chaque année. Un examen unique finalise la formation en février.**

**Le questionnaire comprendra 20 questions :**

**- 5 sur le règlement provençal**

**- 10 sur le règlement pétanque**

**- 5 sur le règlement administratif (licence, championnat des clubs, coupe de France, tir de précision...)**

**La réussite ouvre le droit au statut d'arbitre départemental stagiaire (la titularisation ne sera effective qu'à la condition d'arbitrer 4 concours départementaux, pétanque-jeu provençal, dans l'année du tutorat d'un arbitre officiel).**

**Pour faire court : le candidat à l'examen d'arbitre doit donc suivre la journée de formation au tronc commun et passer soit le PSC1, soit le SST.**

## **12.Résultat des élections.**

127 voix exprimées.

11 bulletins nuls.

Ont obtenu :

**Anissa VANDERCRUYSSSEN : 93 voix, ELUE**

**Octavie HUGUES : 23 voix, NON ELUE**

Anissa rejoint donc le comité directeur Nord FFPJP.

Tous nos vœux de bienvenue et félicitations.



**Le président félicite l'assemblée pour son excellente tenue et donne rendez-vous le 11 DECEMBRE 2022 à SAINT-SAULVE pour le congrès départemental (et le 10 DECEMBRE 2023 à LA MOTTE AU BOIS).**

**D'excellentes fêtes de fin d'année à tous.**

**Vous pouvez visionner sur notre site Armentières-Pétanque-Club :**

- **Les photos de remise de récompense en chancellerie.**
- **Le diaporama des résultats sportifs 2021 avec les photos de nos champions.**